

**INSTITUT D'EMISSION
D'OUTRE-MER**

**BULLETIN TRIMESTRIEL
DE CONJONCTURE**

**Suivi de la conjoncture
monétaire et financière**

N° 117 – 1^{er} trimestre 2004

- NOUVELLE-CALEDONIE -

Banque centrale des Territoires d'outre-mer, l'Institut d'émission d'outre-mer est un acteur important de leur développement.

◆ Il assure l'émission de la monnaie ayant cours légal dans ces territoires : le franc CFP (Change Franc Pacifique) dont l'Etat français garantit la convertibilité sur la base d'une parité fixe de 1.000 F CFP pour 8,38 euros. Il met en circulation des billets de valeur faciale de 10.000, 5.000, 1.000 et 500 F CFP et des pièces de 100, 50, 20, 10, 5, 2, 1 F CFP. Il contrôle scrupuleusement le volume et la qualité des signes monétaires.

◆ Il veille au bon fonctionnement du système bancaire en collaboration étroite avec les organismes nationaux chargés de la réglementation de la profession : Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissements (agrément), Comité de la réglementation bancaire et financière et Commission bancaire (contrôles et sanctions).

◆ Il oriente la politique du crédit en refinançant à des taux privilégiés les crédits à court et à moyen terme consentis par les banques aux entreprises appartenant aux secteurs considérés comme prioritaires et qui présentent une situation financière équilibrée.

◆ Par sa connaissance approfondie de la situation économique et financière des Territoires d'outre-mer, il joue un rôle d'observatoire économique permanent en réalisant enquêtes et études périodiques sur les grands secteurs d'activité et en publiant une lettre mensuelle et un bulletin trimestriel de conjoncture. L'IEOM réalise également tous les ans un rapport annuel dressant le bilan économique et financier de chaque territoire et établit, en collaboration avec la Banque de France, la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française.

◆ Il apporte ses services à la communauté bancaire, aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux particuliers : cotation, centrale de bilans, gestion des systèmes d'échanges interbancaires, recensement des risques, fichier central des impayés etc. Il assure dans ce cadre l'exécution des transferts de fonds publics et privés entre sa zone d'émission et la France métropolitaine. Ces mouvements transitent par le compte d'opérations ouvert au nom de l'IEOM dans les livres du Trésor public, ce compte garantissant de manière illimitée la convertibilité du F CFP en euro et la liberté des transferts.

◆ L'article 71 de la loi n° 2001-1062 du 15 novembre 2001 relative à la sécurité quotidienne a confié une mission nouvelle à l'IEOM, chargé désormais de s'assurer de la sécurité des moyens de paiement et de la pertinence des normes applicables en la matière.

	Page
Synthèse :	
Synthèse des différents éléments	3
I. L'évolution monétaire et financière	
1.1 Les actifs financiers de la clientèle non financière	6
1.1.1 Les dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte	6
1.1.2 L'épargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures	8
1.1.3 Les actifs financiers par agents économiques	12
1.2 Les passifs financiers de la clientèle non financière	16
1.2.1 Les concours accordés par les établissements situés dans la zone d'émission	16
1.2.2 Les concours accordés par les établissements installés hors de la zone d'émission	20
1.2.3 L'ensemble des concours de caractère bancaire accordés sur la place	24
1.3 La masse monétaire et ses contreparties	28
1.3.1 La masse monétaire	28
1.3.2 Les contreparties de la masse monétaire	28
1.4 L'équilibre emplois-ressources des établissements de crédit locaux	30
1.4.1 Le financement des crédits bancaires	30
1.4.2 L'équilibre emplois-ressources en fonction de la durée	32
II. Rappel des taux	
2.1 Taux administrés	36
2.1.1 Taux d'intérêt légal	36
2.1.2 Taux d'intervention de l'Institut	36
2.2 Taux de marché	36
2.2.1 Taux du marché monétaire et du marché obligataire	36
2.2.2 Taux de base bancaire	37
2.3 Taux de l'usure	37
2.3.1 Crédits aux particuliers	37
2.3.2 Crédits aux entreprises	37
2.4 Enquêtes de l'IEOM sur le coût du crédit	38
2.4.1 Coût du crédit aux particuliers	38
2.4.2 Coût du crédit aux entreprises	38

III. Les autres activités de l'IEOM 41

3.1 L'émission de la monnaie fiduciaire	42
3.1.1 L'émission de billets CFP	42
3.1.2 L'émission de pièces CFP	42
3.2 Les systèmes d'échange	44
3.3 Le refinancement	45

Annexes 46

Statistiques monétiques	48
--------------------------------	-----------

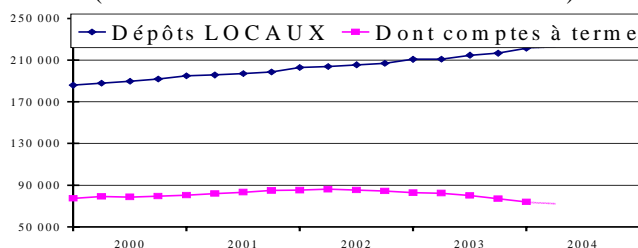
L'année 2003 se caractérise par une bonne orientation des principaux indicateurs monétaires : le volume de l'ensemble des actifs collectés par les établissements de crédit s'affiche en hausse sensible de 7,9 % avec en parallèle une progression de 8,0 % de l'ensemble des concours bancaires accordés sur la place. L'évolution des actifs financiers, bien qu'impactée par la forte baisse des dépôts à terme (- 12,0 milliards de F CFP), fait apparaître un net intérêt de la part des épargnants calédoniens envers les comptes sur livrets (+ 12,0 milliards de F CFP) et les produits d'assurance-vie (+ 5,8 milliards de F CFP) tandis que la demande de crédit est essentiellement portée par le besoin de financement en matière d'habitat (+ 14,1 milliards de F CFP) et d'équipement (+ 9,0 milliards de F CFP).



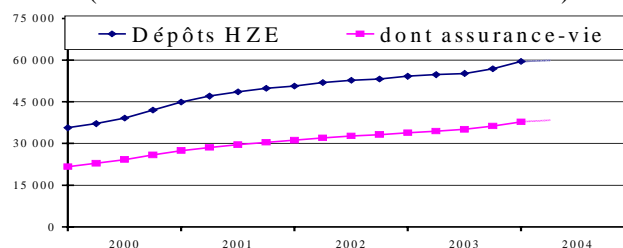
Au 31 décembre 2003, l'ensemble des actifs financiers collectés par les établissements de crédit du territoire (dans la zone d'émission) pour leur propre compte ou gérés par des établissements extérieurs (hors de la zone d'émission) représente un volume de 296 727 millions de F CFP. Ces actifs sont détenus à 58,8 % par les particuliers, dont les avoirs progressent de 9,1 % sur l'année 2003, et à 24,7 % par les sociétés non financières, dont les dépôts augmentent de 9,6 % sur la même période. Les actifs gérés par les institutions situées hors de la zone d'émission, qui sont constitués très majoritairement de produits d'assurance-vie, représentent 22,4 % de l'ensemble des actifs collectés en Nouvelle-Calédonie.

Dans le détail, les dépôts à vue (35,2 % de l'ensemble) s'affichent en hausse de 8,1 % par rapport à fin décembre 2002. L'ensemble des placements liquides et à court terme (46 % de l'ensemble) qui regroupent essentiellement les dépôts à terme, les comptes sur livrets et les OPCVM monétaires progresse de 4,0 % sur l'année 2003. Les produits de placements à long terme y compris les plans d'épargne-logement affichent sur la même période une hausse de 18,3 %.

Volume des dépôts gérés par les établissements de crédit situés dans la zone d'émission
(série désaisonnalisée en millions de F CFP)



Volume des dépôts gérés par les établissements de crédit situés hors la zone d'émission
(série désaisonnalisée en millions de F CFP)



Concernant les produits d'épargne-logement, l'accueil favorable des épargnants néo-calédoniens suite à leur mise en place en septembre 2002 ne s'est pas démentie en 2003 même s'il convient de constater que depuis le mois d'août 2003 – date de mise en place des nouvelles dispositions réglementaires nationales relatives à l'épargne¹ – un fléchissement du nombre de souscriptions mensuelles est constaté. Au 31 décembre 2003, la Nouvelle-Calédonie comptabilise ainsi 1 453 comptes épargne-logement pour un montant total de 546 millions de F CFP et 5 749 plans épargne-logement pour un montant total de 3 484 millions de F CFP.



¹ La mise en application sur le territoire, à compter du 1er août 2003, des nouvelles dispositions réglementaires nationales relatives à l'épargne réglementée s'est traduite par une baisse de 4,50 % à 3,50 % et de 3,00 % à 2,25 % du taux d'intérêt servi respectivement aux titulaires des plans d'épargne-logement et de comptes d'épargne-logement. Parallèlement, le taux de rémunération du livret A est passé de 3,00 % à 2,25 % à la même date.

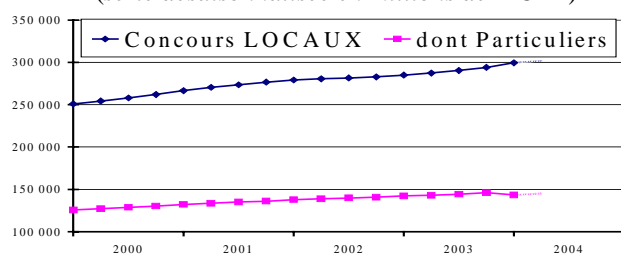
L'ensemble des passifs financiers des établissements de crédit (situés dans et hors de la zone d'émission) s'élève à 397 421 millions de F CFP au 31 décembre 2003, soit un encours global de crédit qui ressort en augmentation de 8,0 % sur l'année (+ 29,6 milliards de F CFP par rapport au 31 décembre 2002).

Les crédits sont distribués pour 45,9 % aux particuliers, dont l'encours net progresse de 10,5 % en douze mois, et à hauteur de 36,1 % aux sociétés financières dont l'encours augmente de 5,3 % sur l'année. Ils sont constitués majoritairement de crédit à l'habitat (40,4 %) mais également de crédits à l'équipement (26,4 %) et de trésorerie (16,6 %).

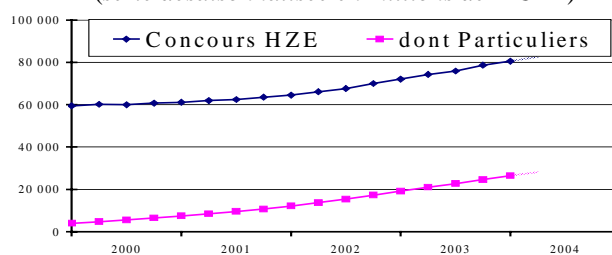
Les établissements situés hors de la zone d'émission, qui se positionnent essentiellement dans la distribution de crédits à l'équipement et à l'habitat, interviennent pour 21,7 % de l'encours global. L'activité de ces derniers en Nouvelle-Calédonie se caractérise par une progression de leur encours de 13,7 % sur l'année 2003 (soit un encours en augmentation de 10,4 milliards de F CFP sur l'année sous revue). Si l'activité globale des établissements situés hors de la zone d'émission demeure toujours centrée sur l'octroi de crédit à l'équipement aux collectivités, la part des particuliers dans leur portefeuille représente désormais plus du tiers de l'encours global (35,2 %). Les crédits à l'équipement aux collectivités progressent de 10,5 % sur l'année 2003 (+ 3,1 milliards de F CFP), tandis que dans le même temps, ceux destinés à financer l'acquisition de logements par les particuliers bondissent de 36,6 % (+ 5,3 milliards de F CFP).

Dans une moindre mesure, les établissements de la zone d'émission enregistrent également une évolution sensible de l'ensemble de leurs encours sur la même période; celle-ci s'établit à + 6,6 % pour l'année 2003 et repose en partie sur la demande des particuliers en matière de financement d'habitat (+ 6,0 %, soit 6,1 milliards de F CFP d'encours supplémentaire) et sur le besoin de financement des sociétés non financières en matière d'équipement (+ 10,3 %, soit 4,7 milliards de F CFP supplémentaires). Parallèlement, les sociétés non financières affichent également une diminution de leur besoin de trésorerie avec une utilisation des comptes ordinaires débiteurs qui ressort en baisse de 7,6 % (1,6 milliard de F CFP de besoin en moins).

Encours des établissements de crédit situés
dans la zone d'émission
(série désaisonnalisée en millions de F CFP)



Encours des établissements de crédit situés
hors la zone d'émission
(série désaisonnalisée en millions de F CFP)



*I. L'évolution
Monétaire et
financière*

1. L'évolution monétaire et financière

L'examen de la situation financière de la Nouvelle-Calédonie est centré sur l'analyse des dépôts et des crédits enregistrés par l'ensemble des établissements de crédit et par l'Office des Postes et Télécommunications (OPT) pour le compte des divers agents non financiers (particuliers, entrepreneurs individuels, sociétés non financières et autres agents et clientèle diverse). Cette analyse est complétée par la présentation de la position extérieure nette du système bancaire de Nouvelle-Calédonie.

1.1 - LES ACTIFS FINANCIERS DE LA CLIENTÈLE NON FINANCIÈRE

1.1.1 LES DEPOTS COLLECTES PAR LES ETABLISSEMENTS LOCAUX POUR LEUR PROPRE COMPTE (TABLEAU I)

Le montant total des dépôts collectés par les établissements de crédit locaux a augmenté de 4,7 % au cours de l'année 2003 pour s'établir à 230 130 millions de F CFP. En 2002, la progression sur douze mois s'établissait à 2,9 %.

Les **dépôts à vue** affichent un encours de 104 415 millions de F CFP au 31 décembre 2003, en augmentation de 8,1 % sur l'année écoulée après une progression de 2,2 % en 2002. Ils représentent 45,4 % des dépôts locaux (43,9 % fin 2002).

Le rythme de progression annuelle de l'encours des **comptes sur livrets** s'est accéléré ; il est passé de 14,0 % en 2002 à 29,2 % en 2003. L'encours des comptes sur livrets s'élève ainsi à 52 887 millions de F CFP au 31 décembre 2003. La baisse de la rémunération des livrets depuis le 1^{er} août 2003 (notamment des Livrets A qui représentent en volume, un quart du montant total de cette catégorie de produits) ne semble donc pas avoir eu d'impact négatif sur l'évolution des comptes sur livrets.

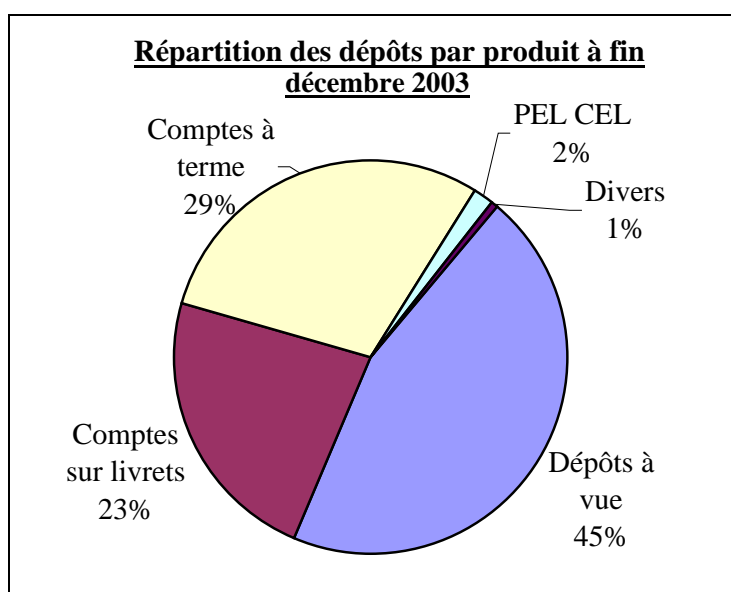
Malgré un léger rebond observé sur le premier trimestre de l'année 2003, les **autres placements liquides et à court terme** (essentiellement les dépôts à terme) s'affichent en recul de 15,0 % sur l'année pour s'établir à 68 767 millions de F CFP. Sur les douze mois de l'année 2002, le repli des autres placements liquides ou à court terme était nettement moins marqué car il s'établissait à 2,9 %.

A fin décembre 2003, 1 453 comptes d'épargne-logement sont ouverts pour un montant total collecté de 545 millions de F CFP. Les souscriptions de plans d'épargne-logement sont, pour leur part, beaucoup plus nombreuses puisqu'à la même date, 5 749 PEL sont ouverts pour un encours global de 3 484 millions de F CFP.

En un an, la part des comptes à terme dans les dépôts locaux est passée de 36,1 % à 29,3 %, tandis que celle des comptes sur livrets passait de 18,6 % à 22,9 % et celle de l'épargne logement passait de 0,7 % à 1,8 %.

TABLEAU I
Dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte

en millions de F CFP	31/12/2002	30/06/2003	30/09/2003	31/12/2003	variations en pourcentage		
	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Dépôts à vue	96 583	98 562	94 423	104 415	8,1%	5,9%	10,6%
dont banques locales	91 034	92 820	88 609	98 296	8,0%	5,9%	10,9%
dont OPT	5 549	5 742	5 814	6 119	10,3%	6,6%	5,2%
Comptes sur livrets	40 928	46 428	51 108	52 887	29,2%	13,9%	3,5%
dont banques locales	37 076	42 432	47 042	48 748	31,5%	14,9%	3,6%
dont OPT	3 852	3 996	4 066	4 139	7,5%	3,6%	1,8%
Comptes épargne-logement	220	436	508	545	147,7%	25,0%	7,3%
dont banques locales	220	436	508	545	147,7%	25,0%	7,3%
dont OPT	-	-	-	-	-	-	-
Autres placements liquides et à court terme	80 891	75 532	69 268	68 767	-15,0%	- 9,0%	- 0,7%
Dépôts à terme	79 470	74 224	67 930	67 513	-15,0%	- 9,0%	- 0,6%
Bons de caisse	1 172	1 096	1 083	1 006	-14,2%	- 8,2%	- 7,1%
Certificats de dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Divers	249	212	255	248	- 0,4%	17,0%	- 2,7%
dont banques locales	80 891	75 532	69 268	68 767	-15,0%	- 9,0%	- 0,7%
dont OPT	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES DEPOTS INCLUS DANS M3	218 622	220 958	215 307	226 614	3,7%	2,6%	5,3%
dont banques locales	209 221	211 220	205 427	216 356	3,4%	2,4%	5,3%
					-	-	-
Placements d'épargne à long terme collectés par les banques locales	1 263	2 477	3 211	3 516	178,4%	41,9%	9,5%
Plans d'épargne logement	1 226	2 438	3 177	3 484	184,2%	42,9%	9,7%
Autres comptes d'épargne à régime spécial	37	39	34	32	-13,5%	-17,9%	- 5,9%
TOTAL DES DEPOTS LOCAUX	219 885	223 435	218 518	230 130	4,7%	3,0%	5,3%
dont banques locales	210 484	213 697	208 638	219 872	4,5%	2,9%	5,4%
dont OPT	9 401	9 738	9 880	10 258	9,1%	5,3%	3,8%



1.1.2 L'ÉPARGNE COLLECTÉE LOCALEMENT ET GÉRÉE PAR DES INSTITUTIONS EXTÉRIEURES (TABLEAU II)

L'ensemble des produits d'épargne collectés localement et gérés hors de la zone représente un volume de 66 597 millions de F CFP au 31 décembre 2003, en hausse de 20,7 % sur l'année 2003 après 4,4 % sur les douze mois de l'année précédente.

Placements liquides ou à court terme

Les placements liquides et à court terme (uniquement des OPCVM monétaires sur le territoire) s'affichent en hausse de 53,9 % sur l'année 2003 pour s'établir à 14 441 millions de F CFP au 31 décembre 2003. Sur l'année 2002, leur rythme de progression ressortait à 21,0 %. Les placements liquides et à court terme représentent 21,7 % de l'épargne collectée localement et gérée par les institutions extérieures (17,0 % fin 2002).

Placements d'épargne à long terme

Le volume de l'ensemble des placements d'épargne à long terme progresse de 13,9 % en 2003 à 52 156 millions de F CFP. Sur les douze mois de l'année précédente, le rythme de croissance des placements d'épargne à long terme était nettement moins marqué puisqu'il s'établissait à 1,5 %.

Dans le détail, la valeur des placements en **actions** s'est accrue de 13,1 % entre le 31 décembre 2002 et le 31 décembre 2003 tandis que celle des **obligations** ressort en diminution de 14,0 % sur la même période. L'année 2002 se caractérisait, pour sa part, par une situation inverse avec une valeur de placements en actions en diminution de 19,7 % pour un volume de placement en obligations en hausse de 40,6 %. Les placements en actions et obligations demeurent toutefois encore marginaux dans l'ensemble des placements d'épargne à long terme (respectivement 4,6 % et 2,8 % au 31 décembre 2003).

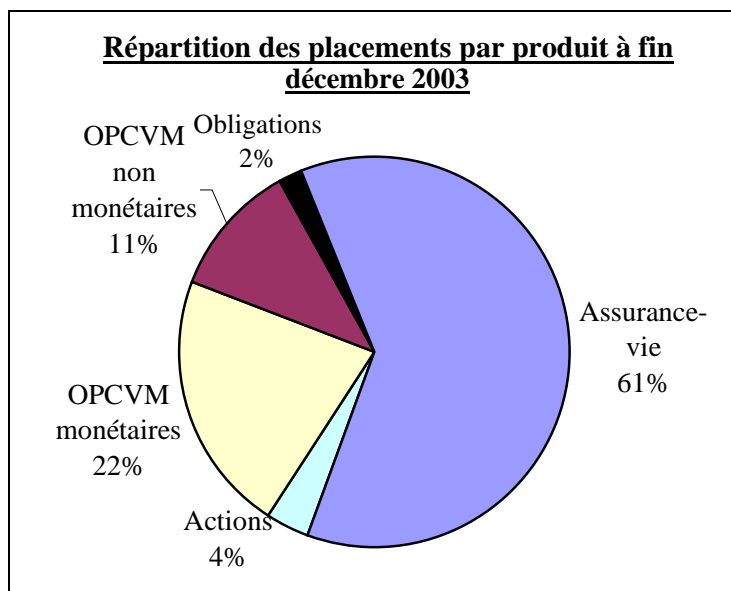
Les **OPCVM non monétaires** avec un montant de 7 312 millions de F CFP au 31 décembre 2003 sont, pour leur part, beaucoup plus représentatives au sein des différents produits de placements d'épargne à long terme (14,0 %). L'encours de ces OPCVM non monétaires est en progression de 7,5 % sur l'année 2003 contre une évolution qui ressortait négative à 18,4 % sur 2002.

Représentant plus des trois quarts des placements d'épargne à long terme, les **produits d'assurance-vie** ont la préférence des épargnants calédoniens (61,5 % de l'épargne collectée localement et gérée par les institutions extérieures fin 2003, contre 63,7 % fin 2002). Après avoir progressé de 6,8 % en 2002, cette catégorie de produits s'est développée de 16,5 % pour s'établir à 40 978 millions de F CFP à fin décembre 2003.

1. L'évolution monétaire et financière

TABLEAU II
Epargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures (hors zone d'émission)

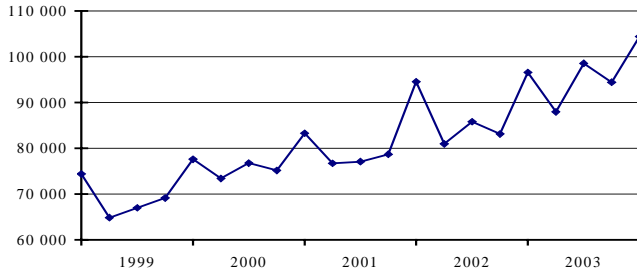
en millions de F CFP	31/12/2002	30/06/2003	30/09/2003	31/12/2003	variations en pourcentage		
	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Placements liquides et à court terme	9 381	10 235	11 098	14 441	53,9%	41,1%	30,1%
OPCVM monétaires	9 381	10 235	11 098	14 441	53,9%	41,1%	30,1%
<i>dont collectés par banques locales</i>	9 381	10 235	11 098	14 441	53,9%	41,1%	30,1%
<i>dont collectés par OPT</i>	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.			
<i>dont collectés par assureurs</i>	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.			
Placements d'épargne à long terme	45 795	48 068	50 634	52 156	13,9%	8,5%	3,0%
Actions	2 125	2 136	2 252	2 403	13,1%	12,5%	6,7%
Obligations	1 701	1 614	1 431	1 463	-14,0%	- 9,4%	2,2%
OPCVM non monétaires	6 805	7 006	7 271	7 312	7,5%	4,4%	0,6%
Assurances-vie	35 164	37 312	39 680	40 978	16,5%	9,8%	3,3%
<i>dont collectés par banques locales</i>	45 795	48 068	50 634	52 156	13,9%	8,5%	3,0%
<i>dont collectés par OPT</i>	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.			
<i>dont collectés par assureurs</i>	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.			
TOTAL DE L'EPARGNE GEREE HZE	55 176	58 303	61 732	66 597	20,7%	14,2%	7,9%



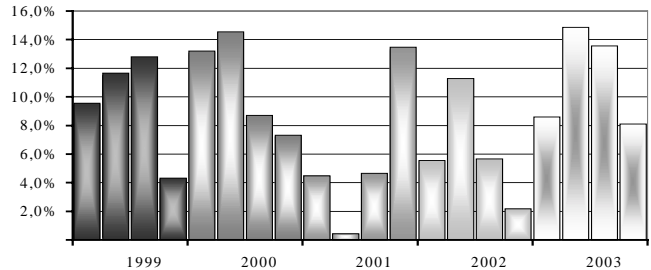
L'ENSEMBLE DES ACTIFS FINANCIERS

Dépôts à vue

Encours en millions de F CFP

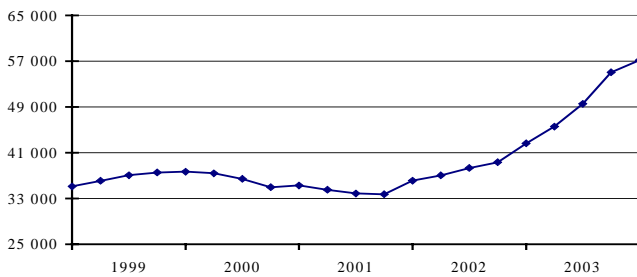


Variations annuelles en %

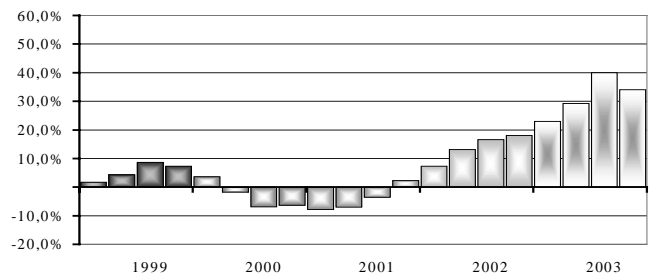


Comptes épargne à régime spécial

Encours en millions de F CFP

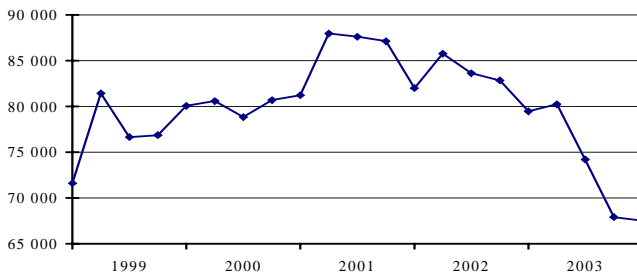


Variations annuelles en %

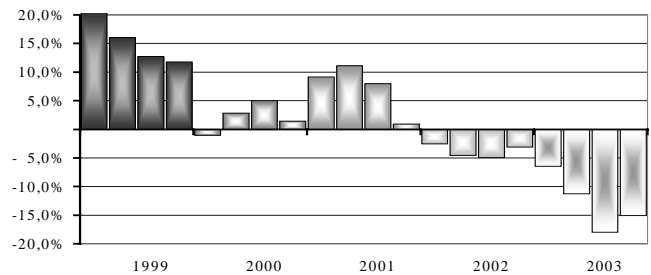


Comptes créditeurs à terme

Encours en millions de F CFP

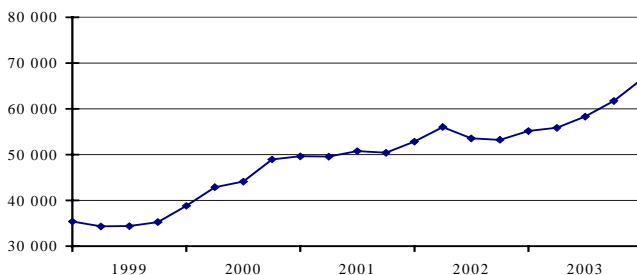


Variations annuelles en %

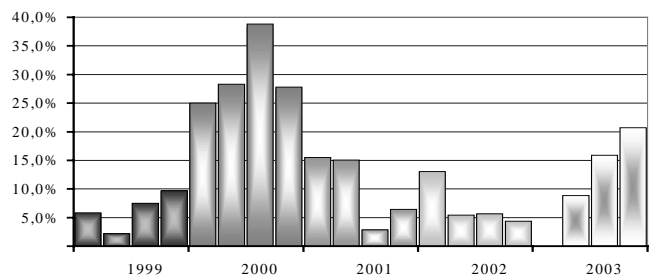


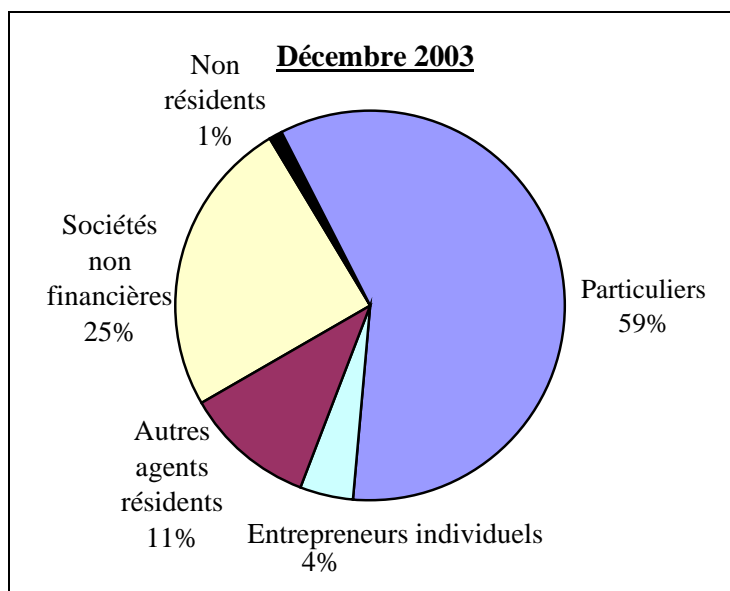
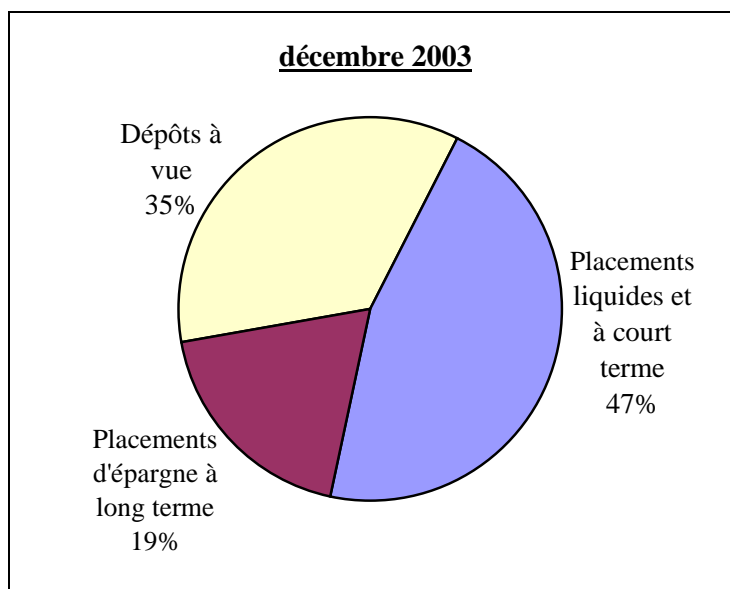
L'épargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures

Encours en millions de F CFP



Variations annuelles en %



REPARTITION DE L'ENSEMBLE DES ACTIFS FINANCIERS PAR AGENTS ÉCONOMIQUES**REPARTITION DE L'ENSEMBLE DES ACTIFS FINANCIERS PAR CATÉGORIE DE PRODUITS**

**1.1.3 LES ACTIFS FINANCIERS PAR AGENTS ECONOMIQUES
(TABLEAU III)**

Dépôts collectés par les établissements de crédit locaux pour leur propre compte

Les dépôts collectés par les établissements de crédit locaux pour leur propre compte proviennent majoritairement des particuliers qui détiennent 112 312 millions de F CFP (48,8 % du total) au 31 décembre 2003 contre 107 828 millions de F CFP douze mois auparavant (+ 4,2 %). Les sociétés non financières arrivent au second rang en terme d'importance avec un total des dépôts qui atteint 69 109 millions de F CFP à fin décembre 2003 (30,0 % du total des dépôts locaux). Les autres agents résidents (administrations publiques et privées et sociétés d'assurance et de capitalisation) occupent la troisième place avec 32 156 millions de F CFP, soit 14,0 % des dépôts locaux. Les entrepreneurs individuels totalisent, pour leur part, 13 042 millions de F CFP, soit 5,7 % des dépôts collectés. Enfin, la part des agents non-résidents se limite à 1,5 % du total.

Les sociétés non financières détiennent 39,3 % du total des **dépôts à vue**, dont l'encours a augmenté de 11,8 % en 2003 après un recul de 1,2 % en 2002. Les dépôts à vue des particuliers progressent, pour leur part, de 3,1 % sur l'année 2003 après avoir augmenté de 5,6 % en 2002. Les particuliers détiennent ainsi 38,4 % des dépôts à vue au 31 décembre 2003. Les autres agents résidents et les entrepreneurs individuels représentent respectivement 11,7 % et 9,9 % du total des dépôts à vue.

Les **autres dépôts** (comptes sur livrets et autres placements liquides ou à court terme) sont, pour leur part, majoritairement détenus par les particuliers (57,5 % du montant global). Les entreprises - sociétés non financières et entreprises individuelles - occupent le second rang (24,5 %), suivis des autres agents résidents avec 15,9 % de l'ensemble des autres dépôts. Les non-résidents restent également peu représentatifs (2,1 %) dans cette catégorie de dépôts.

Epargne collectée par les établissements de crédit locaux et gérée par des institutions extérieures

Ce type d'épargne est détenu à 93,5 % par les particuliers. Les sociétés non financières possèdent, pour leur part, 6,3 % de l'épargne collectée par les établissements de crédit locaux et gérée par des institutions extérieures, principalement sous forme de titres d'OPCVM monétaires (75,2 %).

TABLEAU III
Dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte
Répartition par agent économique

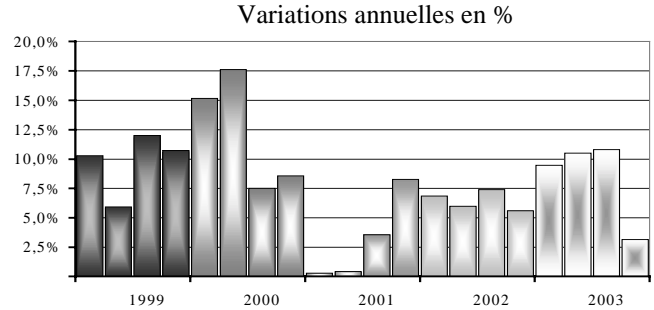
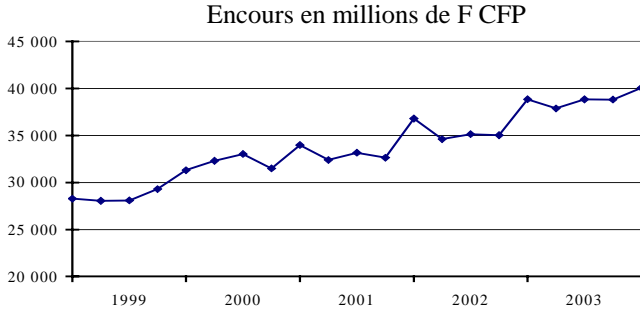
en millions de F CFP	31/12/2002		30/09/2003		31/12/2003		variations en %
	m-12	%	m	%	m	%	m/m-12
Dépôts à vue	96 583		94 423		104 415		8,1%
Sociétés non financières	36 684	38%	35 400	37%	41 003	39%	11,8%
Entrepreneurs individuels	8 169	8%	7 490	8%	10 285	10%	25,9%
Particuliers	38 866	40%	38 820	41%	40 082	38%	3,1%
Autres agents résidents	11 485	12%	11 807	13%	12 170	12%	6,0%
Non résidents	1 379	1%	906	1%	875	1%	-36,5%
Autres dépôts	123 302		124 095		125 715		2,0%
Sociétés non financières	27 458	22%	27 294	22%	28 106	22%	2,4%
Entrepreneurs individuels	2 857	2%	2 860	2%	2 757	2%	- 3,5%
Particuliers	68 962	56%	70 430	57%	72 230	57%	4,7%
Autres agents résidents	20 663	17%	21 112	17%	19 986	16%	- 3,3%
Non résidents	3 362	3%	2 399	2%	2 636	2%	-21,6%
TOTAL DES DEPOTS LOCAUX (hors CDD)	219 885		218 518		230 130		4,7%
Sociétés non financières	64 142	29%	62 694	29%	69 109	30%	7,7%
Entrepreneurs individuels	11 026	5%	10 350	5%	13 042	6%	18,3%
Particuliers	107 828	49%	109 250	50%	112 312	49%	4,2%
Autres agents résidents	32 148	15%	32 919	15%	32 156	14%	0,0%
Non résidents	4 741	2%	3 305	2%	3 511	2%	-25,9%
Certificats de dépôts (CDD)	-		-		-		-
TOTAL DES DEPOTS LOCAUX	219 885	100%	218 518	100%	230 130	100%	4,7%

Epargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures
Répartition par agent économique

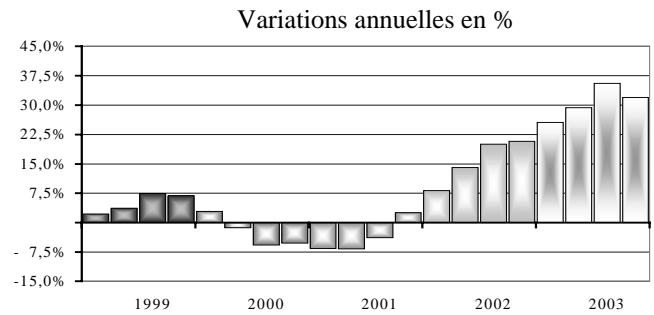
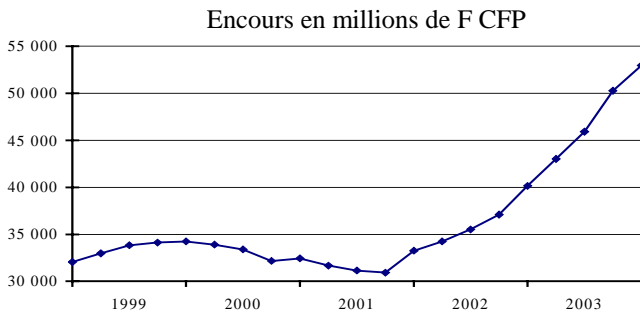
en millions de F CFP	31/12/2002		30/09/2003		31/12/2003		variations en %
	m-12	%	m	%	m	%	m/m-12
TOTAL	55 176		61 732		66 597		20,7%
Sociétés non financières	2 700	5%	2 783	5%	4 177	6%	54,7%
Entrepreneurs individuels	127	n.s.	119	n.s.	123	n.s.	- 3,1%
Particuliers	52 229	95%	58 581	95%	62 258	93%	19,2%
Autres agents résidents	120	n.s.	249	n.s.	39	n.s.	-67,5%
Non résidents	-	n.s.	-	n.s.	-	n.s.	-

LES ACTIFS FINANCIERS DES PARTICULIERS

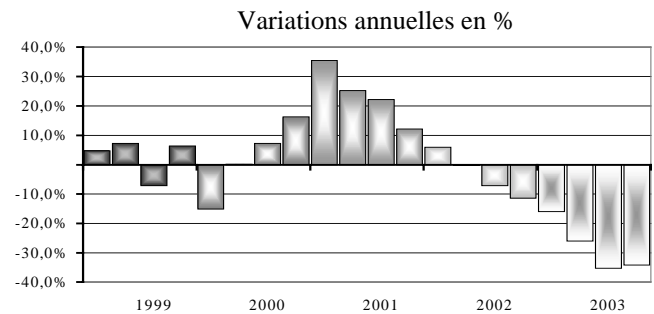
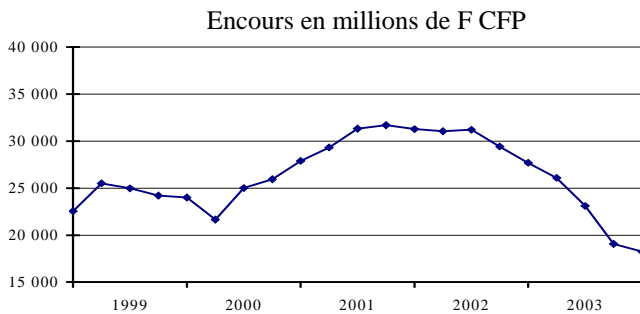
Dépôts à vue



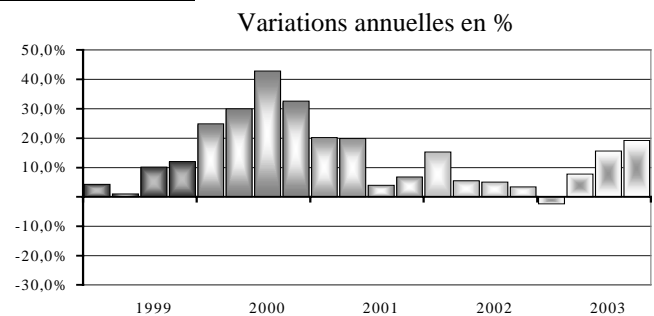
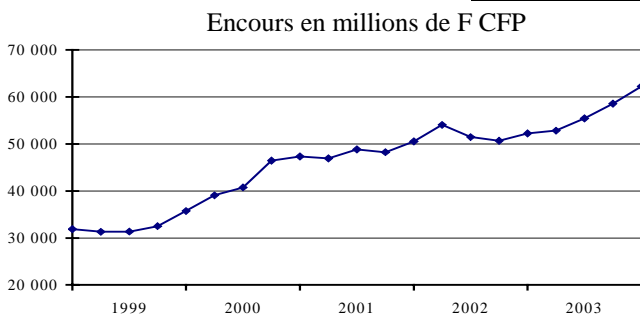
Comptes épargne à régime spécial



Comptes créditeurs à terme

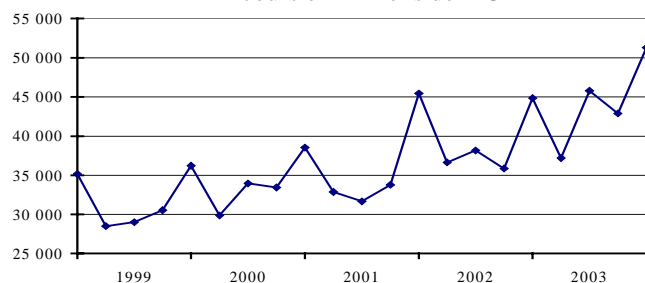


Ensemble des placements HZE

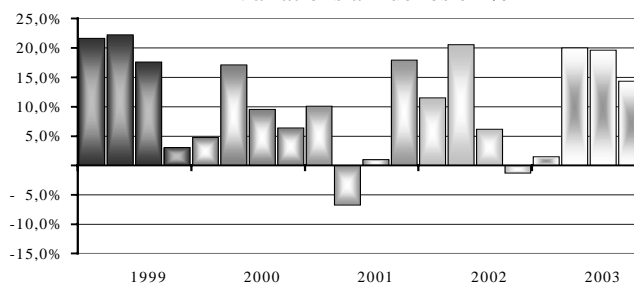


LES ACTIFS FINANCIERS DES ENTREPRISES
(sociétés financières et entrepreneurs individuels)**Dépôts à vue**

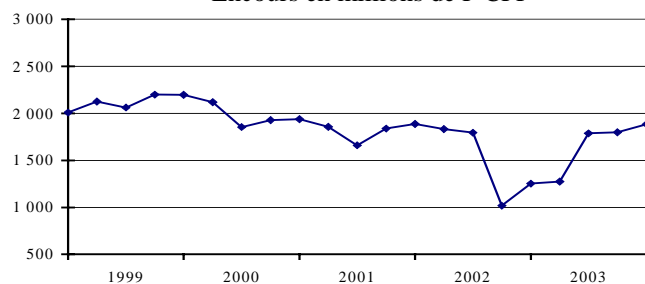
Encours en millions de F CFP



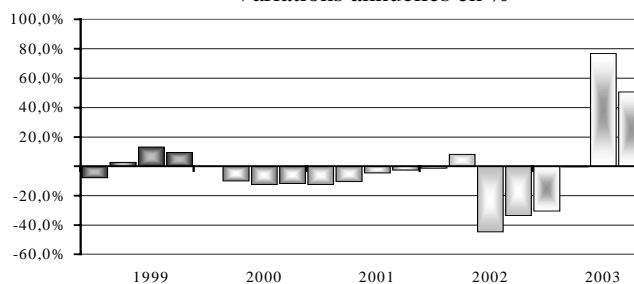
Variations annuelles en %

**Comptes épargne à régime spécial**

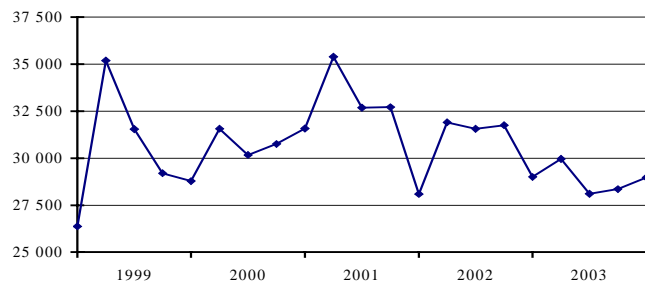
Encours en millions de F CFP



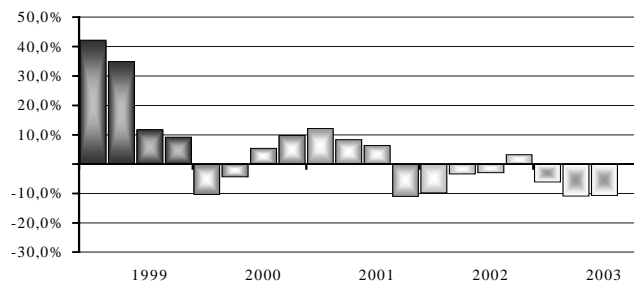
Variations annuelles en %

**Comptes créditeurs à terme**

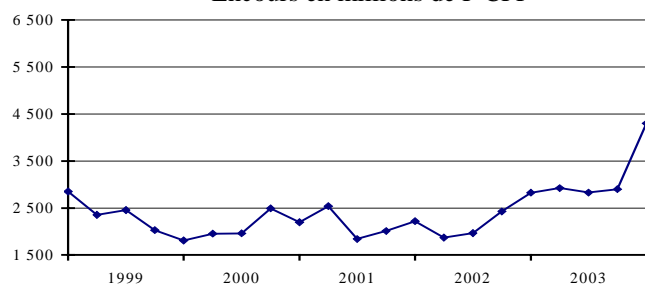
Encours en millions de F CFP



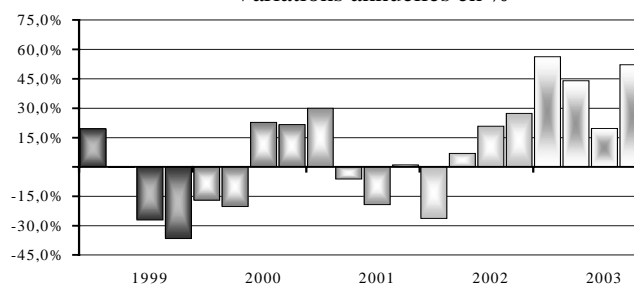
Variations annuelles en %

**Ensemble des placements HZE**

Encours en millions de F CFP



Variations annuelles en %



1.2 - LES PASSIFS FINANCIERS DE LA CLIENTÈLE NON FINANCIÈRE

Cette partie analyse l'ensemble des prêts consentis aux agents économiques par les établissements de crédit et assimilés situés, d'une part dans la zone d'émission, d'autre part hors de la zone d'émission.

1.2.1 LES CONCOURS ACCORDES PAR LES ETABLISSEMENTS SITUES DANS LA ZONE D'EMISSION (TABLEAU IV)

L'encours global des crédits accordés par les établissements de crédit locaux s'établit à 311 123 millions de F CFP au 31 décembre 2003. Son rythme de progression sur l'année 2003 s'établit à 6,6 %, soit plus du double de celui observé en 2002 (+ 3,1 %). Cette accélération semble indiquer une évolution favorable de l'activité des établissements locaux.

- Les **crédits à l'habitat**, avec un encours de 127 825 millions de F CFP à fin décembre 2003, constituent la principale activité de crédit des établissements locaux (41 % de l'encours total des crédits). Sur l'année 2003, la progression de leur encours s'élève à 6,8 (+ 1,7 % en 2002).

- Second poste en volume (20 % de l'encours global), les **crédits de trésorerie** ont évolué de 3,9 % entre le 31 décembre 2002 et le 31 décembre 2003 pour s'établir à 61 196 millions de F CFP. Il est à noter que sur les douze mois de l'année précédente, l'encours des crédits de trésorerie avait reculé de 0,8 %.

- Les **crédits à l'équipement**, avec un encours de 57 909 millions de F CFP, représentent 19 % de l'ensemble des concours de caractère bancaire. Leur évolution est très marquée sur l'année 2003 avec une progression qui s'établit à 9,7 %, après + 7,3 % en 2002.

- Les **comptes ordinaires débiteurs** voient leur encours diminuer de 2,7 % en 2003 après une année 2002 marquée par une stabilisation (+ 0,2 %).

- Le taux de **créances douteuses brutes** s'est, pour sa part, légèrement amélioré pour s'établir à 5,2 % des encours totaux à fin décembre 2003 contre 5,7 % à fin décembre 2002.

Les évolutions selon les différentes catégories d'agents économiques ont été les suivantes :

- totalisant près de la moitié de l'encours global brut (48,8 %), l'encours des crédits aux **particuliers** s'affiche en hausse de 6,8 % sur l'année 2003 pour atteindre 151 876 millions de F CFP, après avoir augmenté de 2,1 % en 2002. Rappelons que la demande des particuliers repose essentiellement sur les crédits à l'habitat et que l'encours de cette catégorie de crédit a sensiblement progressé en 2003 : + 6,0 % après + 3,1 % en 2002 ;

- au second rang en terme d'importance avec 121 910 millions de F CFP, l'encours des crédits accordés aux **sociétés non financières** représente 41 % du total des crédits. Cet encours ressort en augmentation de 6,6 % en 2003 pour une progression sur les douze mois de l'année précédente qui s'établissait à 7,6 %. La demande de crédits des sociétés non financières repose essentiellement sur les besoins en crédits à l'équipement (+ 10,3 % sur l'année 2003) et dans une moindre mesure sur les crédits de trésorerie (+ 5,5 % au cours de l'année). L'utilisation des comptes ordinaires débiteurs, pour sa part, marque sensiblement le pas avec un encours qui diminue de 7,6 % en 2003 ;

- l'encours des crédits aux **entrepreneurs individuels** apparaît stable (+ 0,8 %) par rapport à 2002 et s'élève à 17 858 millions de F CFP ;

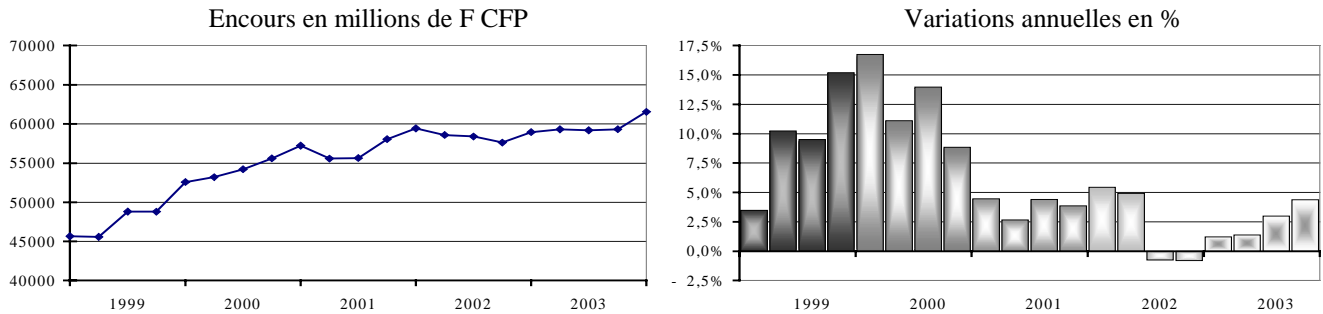
- l'encours des crédits classés sous la rubrique "**Autres agents économiques résidents**" n'est pas significatif dans la mesure où cette catégorie de clientèle ne représente qu'environ 1 % du total des crédits distribués par les établissements de crédit locaux. Rappelons cependant que les "Autres agents économiques résidents" sont essentiellement demandeurs de crédits à l'équipement et de crédits de trésorerie.

TABLEAU IV
Concours de caractère bancaire
(Etablissements de crédit situés dans la zone d'émission)

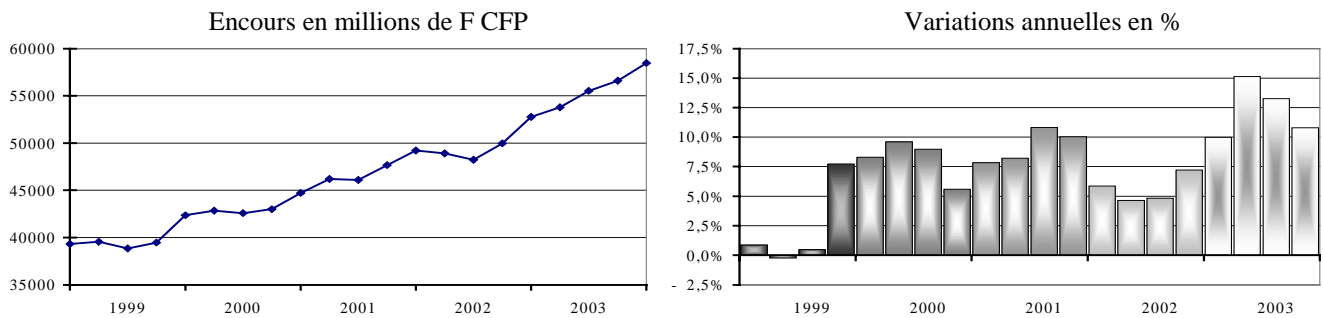
en millions de F CFP	31/12/2002	30/06/2003	30/09/2003	31/12/2003	variations en pourcentage		
	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Créances commerciales	4 422	3 703	3 605	3 959	-10,5%	6,9%	9,8%
Sociétés non financières	4 083	3 363	3 286	3 634	-11,0%	8,1%	10,6%
Entrepreneurs individuels	337	340	318	324	- 3,9%	- 4,7%	1,9%
Particuliers	-	-	1	1	-	-	-
Autres agents résidents	2	-	-	-	-100,0%	-	-
Non résidents	-	-	-	-	-	-	-
Crédits de trésorerie	58 899	59 168	59 309	61 196	3,9%	3,4%	3,2%
Sociétés non financières	24 105	24 566	24 049	25 419	5,5%	3,5%	5,7%
Entrepreneurs individuels	2 699	2 581	2 491	2 397	-11,2%	- 7,1%	- 3,8%
Particuliers	31 400	31 247	31 680	32 119	2,3%	2,8%	1,4%
Autres agents résidents	695	774	1 089	1 261	81,4%	62,9%	15,8%
Non résidents	-	-	-	-	-	-	-
Crédits à l'équipement	52 770	54 909	55 980	57 909	9,7%	5,5%	3,4%
Sociétés non financières	45 928	47 767	48 782	50 640	10,3%	6,0%	3,8%
Entrepreneurs individuels	5 355	5 527	5 644	5 785	8,0%	4,7%	2,5%
Particuliers	-	-	-	-	-	-	-
Autres agents résidents	1 487	1 615	1 554	1 484	- 0,2%	- 8,1%	- 4,5%
Non résidents	-	-	-	-	-	-	-
Crédits à l'habitat	119 726	121 046	122 200	127 825	6,8%	5,6%	4,6%
Sociétés non financières	10 800	11 790	11 400	13 314	23,3%	12,9%	16,8%
Entrepreneurs individuels	6 398	6 088	5 864	5 920	- 7,5%	- 2,8%	1,0%
Particuliers	101 823	102 482	104 262	107 936	6,0%	5,3%	3,5%
Autres agents résidents	705	686	674	655	- 7,1%	- 4,5%	- 2,8%
Non résidents	-	-	-	-	-	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	23 754	24 561	23 279	23 105	- 2,7%	- 5,9%	- 0,7%
Sociétés non financières	20 803	21 371	19 814	19 221	- 7,6%	-10,1%	- 3,0%
Entrepreneurs individuels	983	1 048	1 007	923	- 6,1%	-11,9%	- 8,3%
Particuliers	1 846	2 011	2 191	2 272	23,1%	13,0%	3,7%
Autres agents résidents	122	131	267	689	464,8%	426,0%	158,1%
Non résidents	-	-	-	-	-	-	-
Autres crédits	15 820	18 544	20 188	21 089	33,3%	13,7%	4,5%
Sociétés non financières	5 504	5 941	6 960	6 780	23,2%	14,1%	- 2,6%
Entrepreneurs individuels	1 216	1 470	1 531	1 620	33,2%	10,2%	5,8%
Particuliers	5 822	7 335	7 483	8 214	41,1%	12,0%	9,8%
Autres agents résidents	43	37	32	28	-34,9%	-24,3%	-12,5%
Non résidents	3 235	3 761	4 182	4 447	37,5%	18,2%	6,3%
Créances douteuses nettes	5 187	5 096	4 809	5 149	- 0,7%	1,0%	7,1%
Sociétés non financières	3 176	2 943	2 741	2 902	- 8,6%	- 1,4%	5,9%
Entrepreneurs individuels	726	860	773	889	22,5%	3,4%	15,0%
Particuliers	1 260	1 269	1 271	1 334	5,9%	5,1%	5,0%
Autres agents résidents	25	24	24	24	- 4,0%	-	-
Non résidents	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL NET	280 578	287 027	289 370	300 232	7,0%	4,6%	3,8%
Sociétés non financières	114 399	117 741	117 032	121 910	6,6%	3,5%	4,2%
Entrepreneurs individuels	17 714	17 914	17 628	17 858	0,8%	- 0,3%	1,3%
Particuliers	142 151	144 344	146 888	151 876	6,8%	5,2%	3,4%
Autres agents résidents	3 079	3 267	3 640	4 141	34,5%	26,8%	13,8%
Non résidents	3 235	3 761	4 182	4 447	37,5%	18,2%	6,3%
Provisions non ventilées	11 374	11 513	11 523	10 891	- 4,2%	- 5,4%	- 5,5%
TOTAL BRUT	291 952	298 540	300 893	311 123	6,6%	4,2%	3,4%

**LES CONCOURS DE CARACTÈRE BANCAIRE ACCORDÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT
SITUÉS DANS LA ZONE D'ÉMISSION**

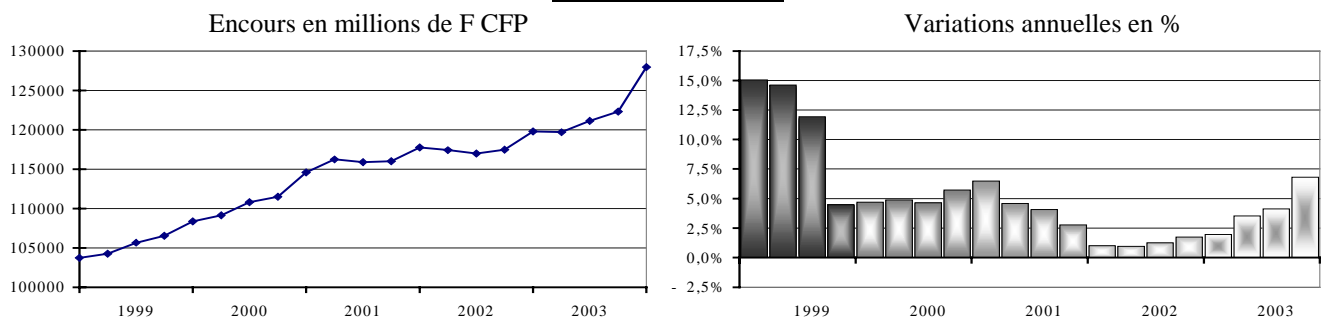
Crédits de trésorerie



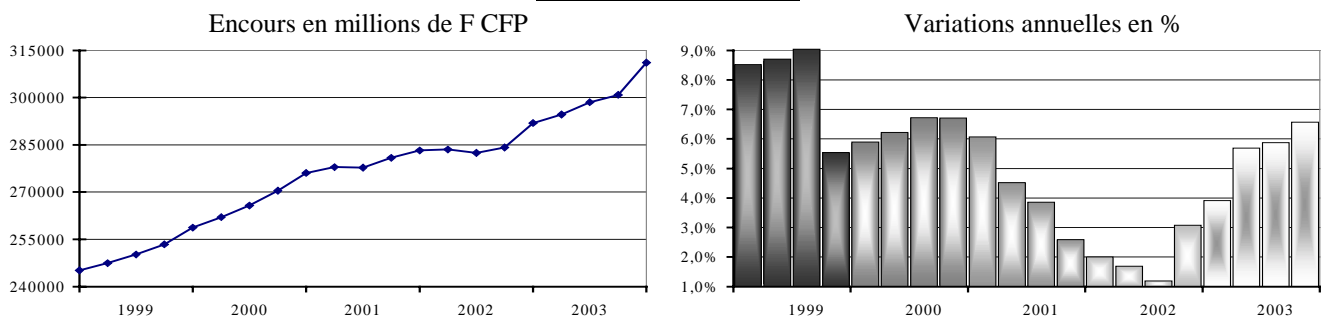
Crédits à l'équipement



Crédits à l'habitat



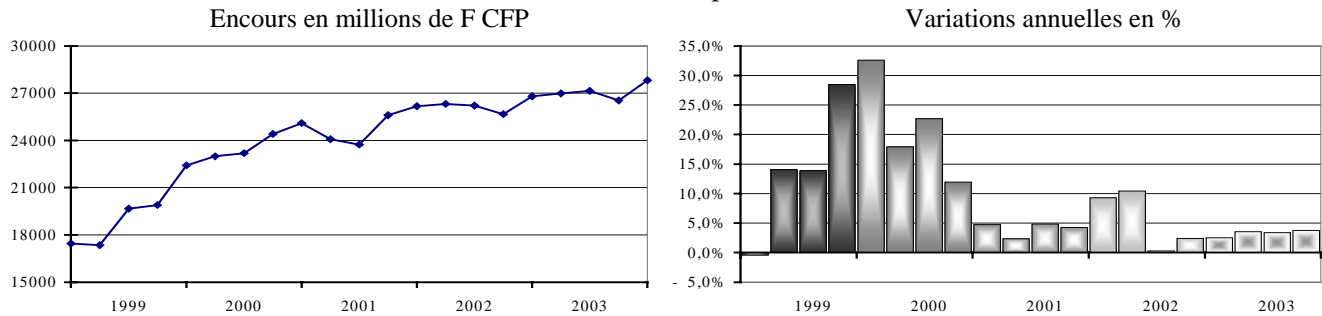
Ensemble des crédits



LES PRINCIPALES CATEGORIES DES CONCOURS ACCORDÉES PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT SITUÉS DANS LA ZONE D'ÉMISSION

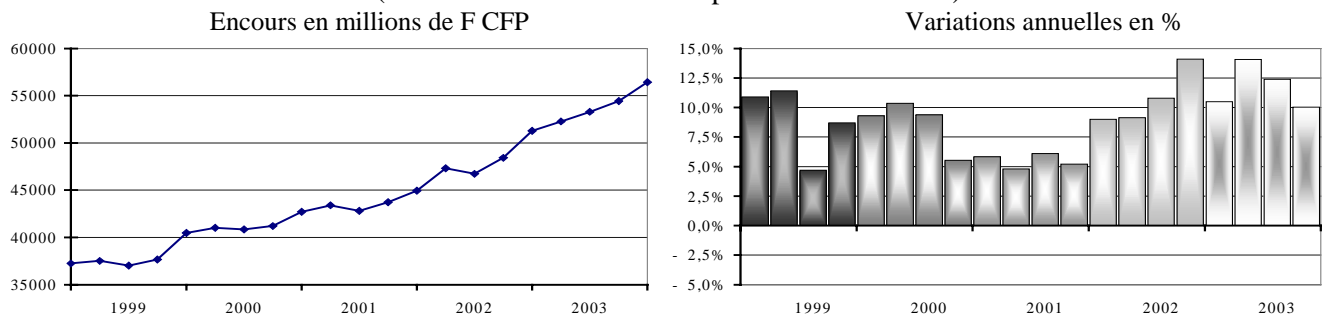
Crédits de trésorerie accordés aux entreprises

(sociétés financières et entrepreneurs individuels)

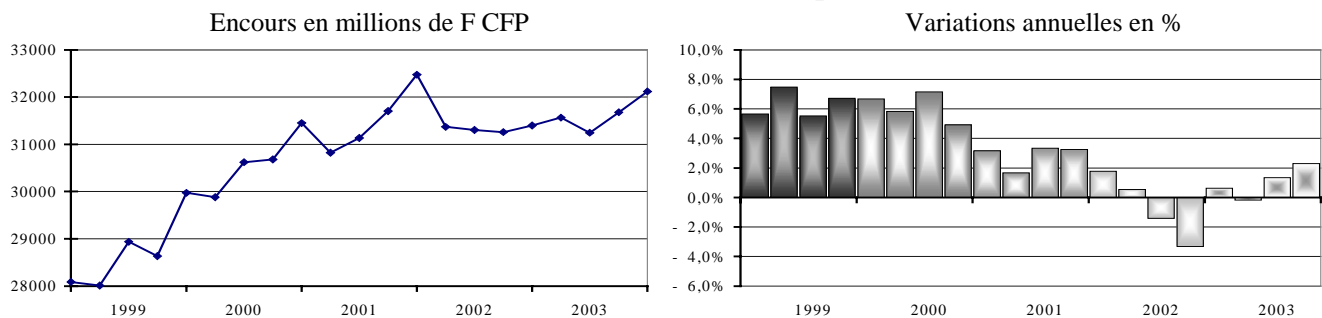


Crédits à l'équipement accordés aux entreprises

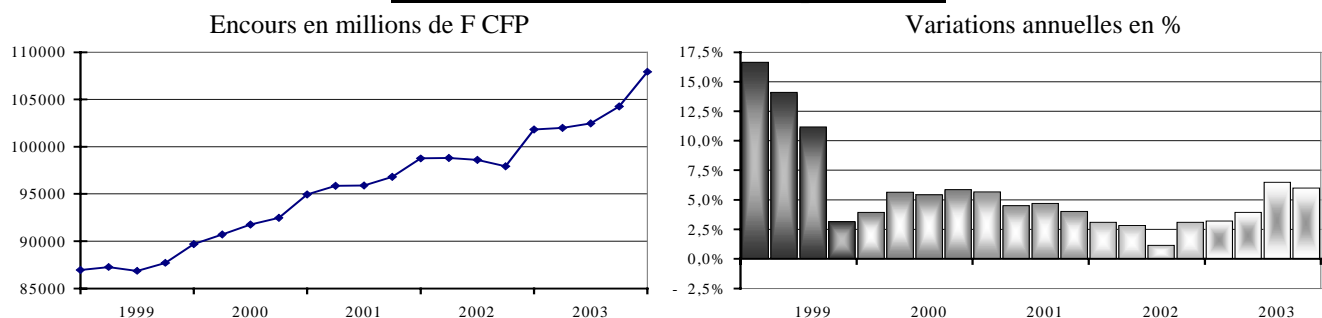
(sociétés financières et entrepreneurs individuels)



Crédits de trésorerie accordés aux particuliers



Crédits à l'habitat accordés aux particuliers



1.2.2 LES CONCOURS ACCORDES PAR LES ETABLISSEMENTS INSTALLES HORS DE LA ZONE D'EMISSION (TABLEAU V)

A l'instar de l'année 2002, les concours de caractère bancaire accordés par les établissements installés hors de la zone d'émission augmentent sensiblement en 2003 (+ 13,7 % après + 13,9 % l'année précédente). Leur encours s'élève ainsi à 86 298 millions de F CFP au 31 décembre 2003 contre 75 877 à fin 2002.

Les établissements situés hors zone d'émission concentrent l'essentiel de leur activité sur l'octroi de **crédits à l'équipement** (54 % du total) et, dans une moindre mesure, sur les **crédits à l'habitat** (38 %). Si la première catégorie de crédit progresse sensiblement entre le 31 décembre 2002 et le 31 décembre 2003 (+ 9,1 %), l'encours des crédits à l'habitat enregistre dans le même temps une augmentation de 22,5 %. Le taux de créances douteuses nettes, pour sa part, est particulièrement faible (0,5 % du total des concours) et a même diminué par rapport à celui observé fin décembre 2002 (0,7 % du total des concours).

Au 31 décembre 2003, l'encours des crédits aux "**Autres agents économiques résidents**", c'est-à-dire pour l'essentiel aux collectivités publiques, demeure la composante la plus importante des crédits octroyés (39,9 %). Cet encours a progressé de 9,7 % sur les douze mois de l'année 2003 pour atteindre 34 414 millions de F CFP au 31 décembre 2003. La demande des « Autres agents économiques résidents » est quasi-exclusivement concentrée sur les crédits à l'équipement. L'encours des crédits accordés aux **sociétés non financières** s'affiche en repli de 1,1 % pour représenter 21 478 millions de F CFP à fin décembre 2003, soit 24,9 % du total des concours. Quant à l'encours des crédits aux **particuliers** (essentiellement des crédits à l'habitat), celui-ci a progressé au rythme soutenu de 33,4 % sur l'année 2003 après s'être développé de 47,3 % en 2002. La part des concours accordés aux particuliers par les établissements de crédit installés hors de la zone d'émission est passée de 23,2 % fin 2001 à 30,0 % fin 2002 puis 35,2 % à fin 2003.

VENTILATION PAR AGENT ÉCONOMIQUE DES CONCOURS OCTROYES PAR LES ETABLISSEMENTS INSTALLES HORS DE LA ZONE D'EMISSION

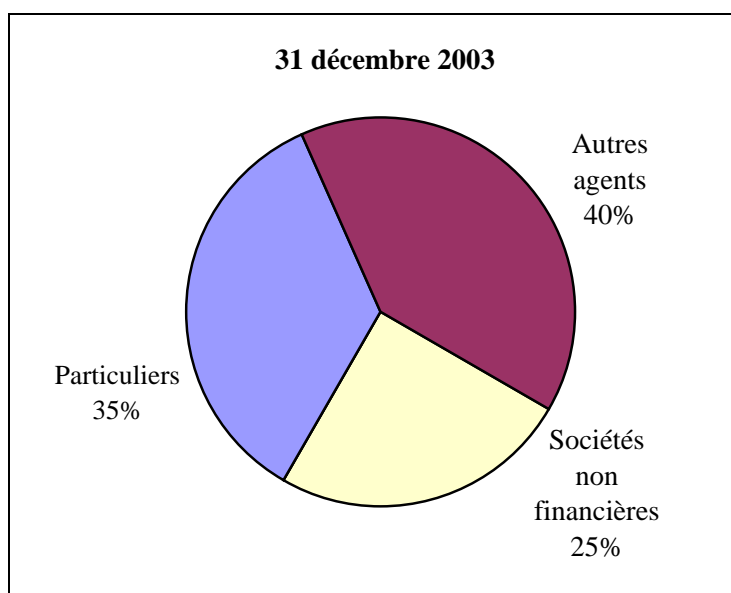
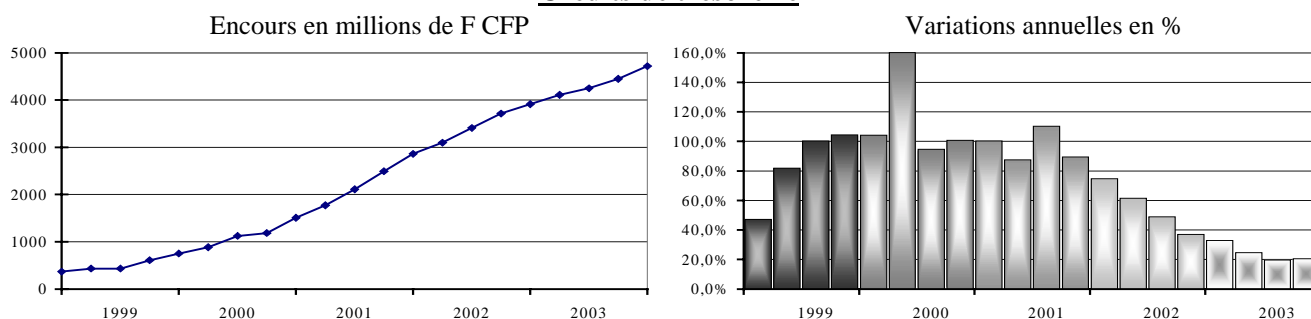


TABLEAU V
Concours de caractère bancaire
(Etablissements de crédit situés hors de la zone d'émission)

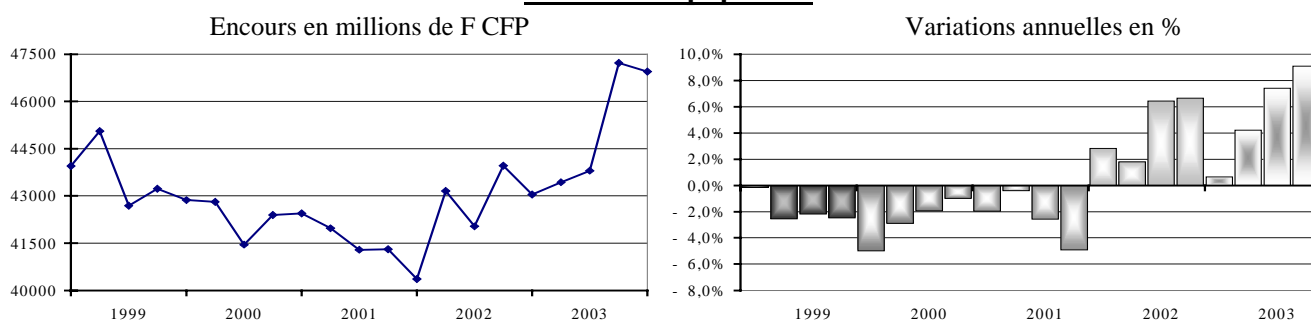
	31/12/2002	30/06/2003	30/09/2003	31/12/2003	variations en pourcentage		
en millions de F CFP	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Créances commerciales	-	-	-	-	-	-	-
Sociétés non financières	-	-	-	-	-	-	-
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	-	-	-	-	-	-	-
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-
Crédits de trésorerie	3 916	4 249	4 449	4 718	20,5%	11,0%	6,0%
Sociétés non financières	-	-	-	-	-	-	-
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	3 916	4 249	4 449	4 718	20,5%	11,0%	6,0%
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-
Crédits à l'équipement	43 041	43 801	47 220	46 950	9,1%	7,2%	- 0,6%
Sociétés non financières	13 939	14 345	15 374	14 798	6,2%	3,2%	- 3,7%
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	-	-	-	-	-	-	-
Autres agents résidents	29 102	29 456	31 846	32 152	10,5%	9,2%	1,0%
Crédits à l'habitat	26 718	29 249	31 011	32 732	22,5%	11,9%	5,5%
Sociétés non financières	6 630	6 241	6 141	5 915	-10,8%	- 5,2%	- 3,7%
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	18 751	21 737	23 599	25 614	36,6%	17,8%	8,5%
Autres agents résidents	1 337	1 271	1 271	1 203	-10,0%	- 5,4%	- 5,4%
Comptes ordinaires débiteurs	-	-	-	-	-	-	-
Sociétés non financières	-	-	-	-	-	-	-
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	-	-	-	-	-	-	-
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-
Autres crédits	1 649	1 578	1 577	1 505	- 8,7%	- 4,6%	- 4,6%
Sociétés non financières	1 033	811	811	765	-25,9%	- 5,7%	- 5,7%
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	-	-	-	-	-	-	-
Autres agents résidents	616	767	766	740	20,1%	- 3,5%	- 3,4%
Créances douteuses nettes	553	374	548	393	-28,9%	5,1%	-28,3%
Sociétés non financières	107	-	-	-	-100,0%	-	-
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	132	66	240	74	-43,9%	12,1%	-69,2%
Autres agents résidents	314	308	308	319	1,6%	3,6%	3,6%
TOTAL NET	75 877	79 251	84 805	86 298	13,7%	8,9%	1,8%
Sociétés non financières	21 709	21 397	22 326	21 478	- 1,1%	0,4%	- 3,8%
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	22 799	26 052	28 288	30 406	33,4%	16,7%	7,5%
Autres agents résidents	31 369	31 802	34 191	34 414	9,7%	8,2%	0,7%
Provisions non ventilées	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL BRUT	75 877	79 251	84 805	86 298	13,7%	8,9%	1,8%

LES CONCOURS DE CARACTÈRE BANCAIRE ACCORDÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT SITUÉS HORS LA ZONE D'ÉMISSION

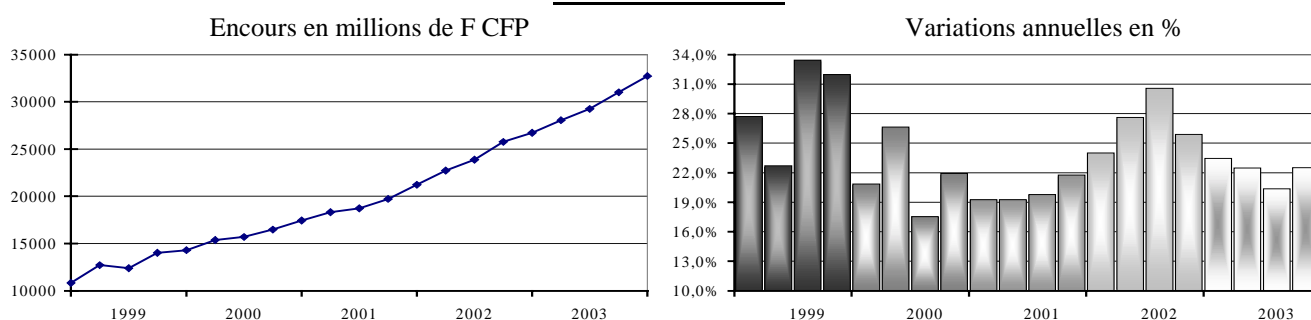
Crédits de trésorerie



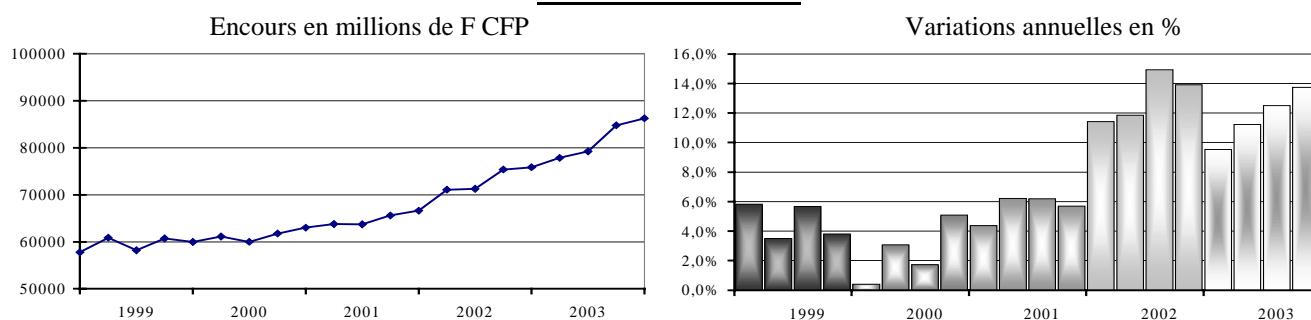
Crédits à l'équipement



Crédits à l'habitat



Ensemble des crédits

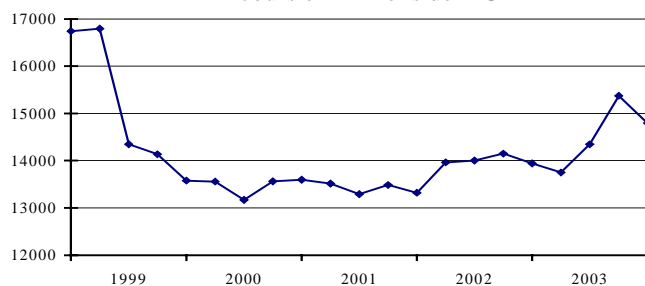


LES PRINCIPALES CATEGORIES DES CONCOURS ACCORDÉES PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT SITUÉS HORS LA ZONE D'ÉMISSION

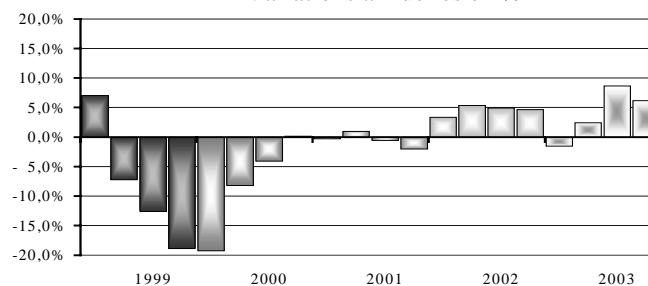
Crédits à l'équipement accordés aux entreprises

(sociétés financières et entrepreneurs individuels)

Encours en millions de F CFP

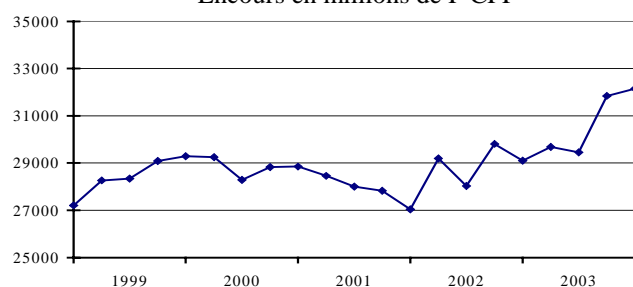


Variations annuelles en %

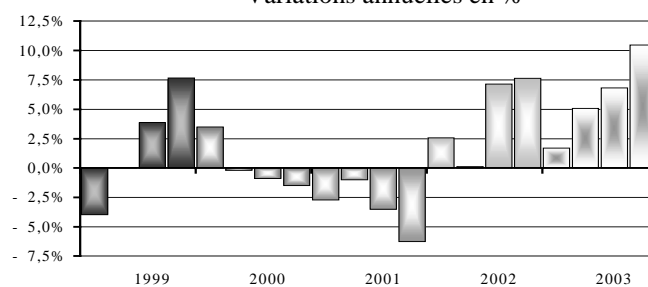


Crédits à l'équipement accordés aux « autres agents résidents »

Encours en millions de F CFP

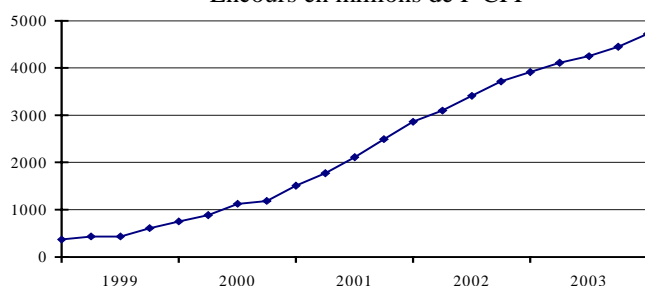


Variations annuelles en %

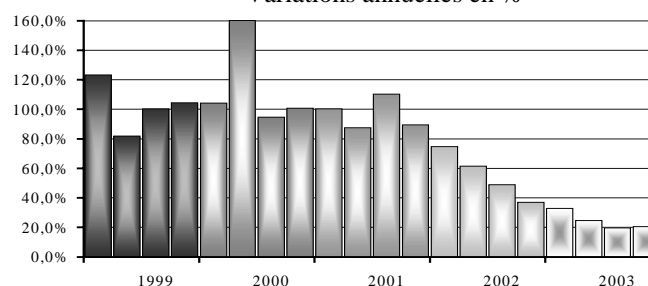


Crédits de trésorerie accordés aux particuliers

Encours en millions de F CFP

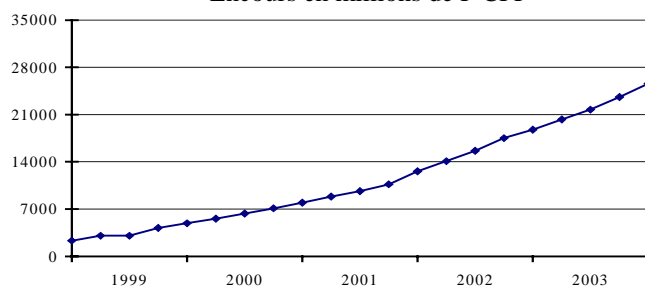


Variations annuelles en %

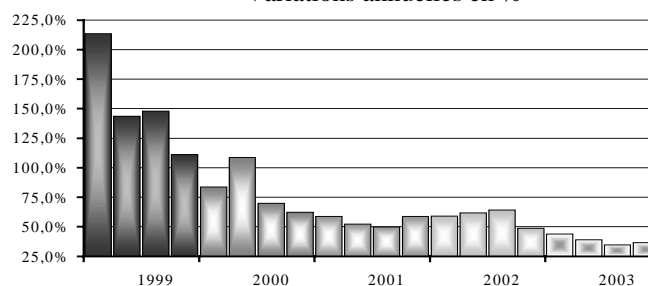


Crédits à l'habitat accordés aux particuliers

Encours en millions de F CFP



Variations annuelles en %



1.2.3 L'ENSEMBLE DES CONCOURS DE CARACTERE BANCAIRE ACCORDES SUR LA PLACE

Globalement, le montant total des concours de caractère bancaire octroyés sur la place s'élève à 397 421 millions de F CFP au 31 décembre 2003, en progression de 8,0 % sur l'année après 5,1 % en 2002

L'ensemble des **crédits à l'habitat** représente un encours de 160 557 millions de F CFP en augmentation de 9,6 % sur un an (+ 5,4 % en 2002). Il convient de noter le dynamisme des établissements de crédit situés hors de la zone d'émission sur cette catégorie de crédit puisque ces établissements représentent 43 % des 14 113 millions de F CFP d'encours de crédit à l'habitat supplémentaires observés entre le 31 décembre 2002 et le 31 décembre 2003. La part des établissements de crédit situés hors de la zone d'émission dans l'ensemble des crédits à l'habitat est passée de 15,3 % à fin décembre 2001 à 18,2 % à fin décembre 2002 puis à 20,4 % à fin décembre 2003.

Les **crédits à l'équipement** atteignent pour leur part 104 859 millions de F CFP au 31 décembre 2003, dont 44,8 % proviennent des établissements de crédit situés hors de la zone d'émission. Ils sont globalement en progression de 9,4 % sur les douze mois de l'année 2003 pour une hausse qui était de 7,0 % en 2002.

Globalement, la part des concours de caractère bancaire octroyés sur la place par les établissements de crédit situés hors de la zone d'émission de l'IEOM est passée de 19,0 % fin 2001 à 20,6 % fin 2002 et 21,7 % fin 2003.

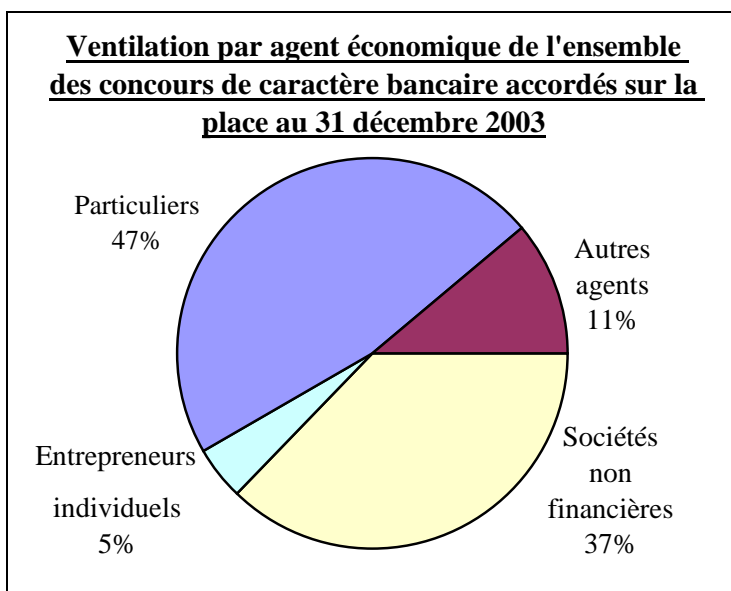


TABLEAU IV + V
Concours de caractère bancaire
(toutes zones d'émission confondues)

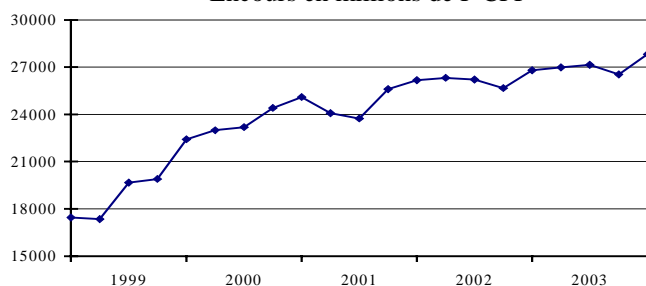
en millions de F CFP	31/12/2002	30/06/2003	30/09/2003	31/12/2003	variations en pourcentage		
	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Créances commerciales	4 422	3 703	3 605	3 959	-10,5%	6,9%	9,8%
Sociétés non financières	4 083	3 363	3 286	3 634	-11,0%	8,1%	10,6%
Entrepreneurs individuels	337	340	318	324	- 3,9%	- 4,7%	1,9%
Particuliers	—	—	1	1	—	—	—
Autres agents résidents & non résidents	2	—	—	—	-100,0%	—	—
Crédits de trésorerie	62 815	63 417	63 758	65 914	4,9%	3,9%	3,4%
Sociétés non financières	24 105	24 566	24 049	25 419	5,5%	3,5%	5,7%
Entrepreneurs individuels	2 699	2 581	2 491	2 397	-11,2%	- 7,1%	- 3,8%
Particuliers	35 316	35 496	36 129	36 837	4,3%	3,8%	2,0%
Autres agents résidents & non résidents	695	774	1 089	1 261	81,4%	62,9%	15,8%
Crédits à l'équipement	95 811	98 710	103 200	104 859	9,4%	6,2%	1,6%
Sociétés non financières	59 867	62 112	64 156	65 438	9,3%	5,4%	2,0%
Entrepreneurs individuels	5 355	5 527	5 644	5 785	8,0%	4,7%	2,5%
Particuliers	—	—	—	—	—	—	—
Autres agents résidents & non résidents	30 589	31 071	33 400	33 636	10,0%	8,3%	0,7%
Crédits à l'habitat	146 444	150 295	153 211	160 557	9,6%	6,8%	4,8%
Sociétés non financières	17 430	18 031	17 541	19 229	10,3%	6,6%	9,6%
Entrepreneurs individuels	6 398	6 088	5 864	5 920	- 7,5%	- 2,8%	1,0%
Particuliers	120 574	124 219	127 861	133 550	10,8%	7,5%	4,4%
Autres agents résidents & non résidents	2 042	1 957	1 945	1 858	- 9,0%	- 5,1%	- 4,5%
Comptes ordinaires débiteurs	23 754	24 561	23 279	23 105	- 2,7%	- 5,9%	- 0,7%
Sociétés non financières	20 803	21 371	19 814	19 221	- 7,6%	-10,1%	- 3,0%
Entrepreneurs individuels	983	1 048	1 007	923	- 6,1%	-11,9%	- 8,3%
Particuliers	1 846	2 011	2 191	2 272	23,1%	13,0%	3,7%
Autres agents résidents & non résidents	122	131	267	689	464,8%	426,0%	158,1%
Autres crédits	17 469	20 122	21 765	22 594	29,3%	12,3%	3,8%
Sociétés non financières	6 537	6 752	7 771	7 545	15,4%	11,7%	- 2,9%
Entrepreneurs individuels	1 216	1 470	1 531	1 620	33,2%	10,2%	5,8%
Particuliers	5 822	7 335	7 483	8 214	41,1%	12,0%	9,8%
Autres agents résidents & non résidents	3 894	4 565	4 980	5 215	33,9%	14,2%	4,7%
Créances douteuses nettes	5 740	5 470	5 357	5 542	- 3,4%	1,3%	3,5%
Sociétés non financières	3 283	2 943	2 741	2 902	-11,6%	- 1,4%	5,9%
Entrepreneurs individuels	726	860	773	889	22,5%	3,4%	15,0%
Particuliers	1 392	1 335	1 511	1 408	1,1%	5,5%	- 6,8%
Autres agents résidents & non résidents	339	332	332	343	1,2%	3,3%	3,3%
TOTAL NET	356 455	366 278	374 175	386 530	8,4%	5,5%	3,3%
Sociétés non financières	136 108	139 138	139 358	143 388	5,3%	3,1%	2,9%
Entrepreneurs individuels	17 714	17 914	17 628	17 858	0,8%	- 0,3%	1,3%
Particuliers	164 950	170 396	175 176	182 282	10,5%	7,0%	4,1%
Autres agents résidents & non résidents	37 683	38 830	42 013	43 002	14,1%	10,7%	2,4%
Provisions non ventilées	11 374	11 513	11 523	10 891	- 4,2%	- 5,4%	- 5,5%
TOTAL BRUT	367 829	377 791	385 698	397 421	8,0%	5,2%	3,0%

LES PRINCIPALES CATEGORIES DES CONCOURS ACCORDÉES SUR LA PLACE

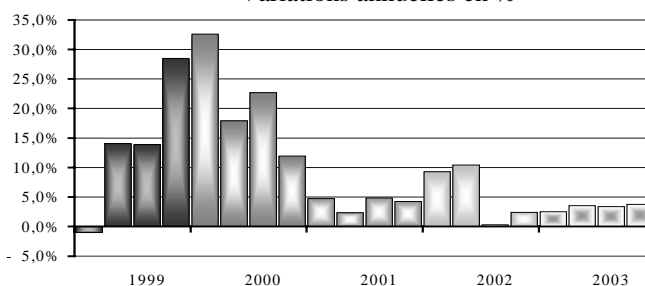
Crédits de trésorerie accordés aux entreprises

(sociétés financières et entrepreneurs individuels)

Encours en millions de F CFP



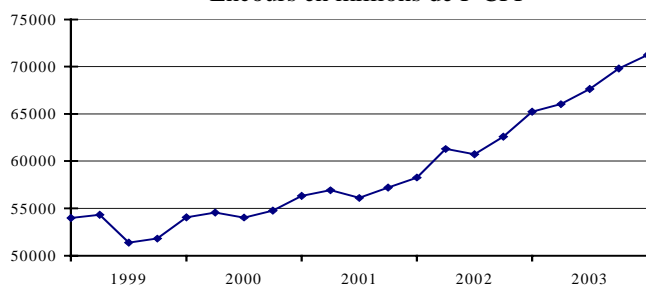
Variations annuelles en %



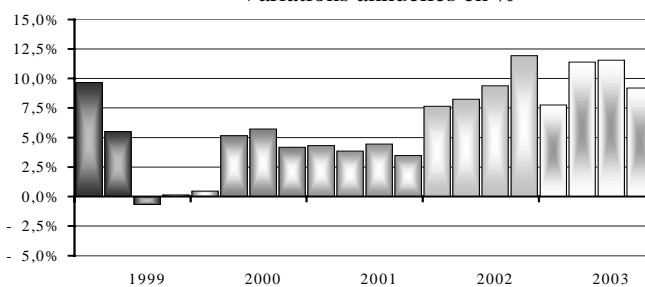
Crédits à l'équipement accordés aux entreprises

(sociétés financières et entrepreneurs individuels)

Encours en millions de F CFP

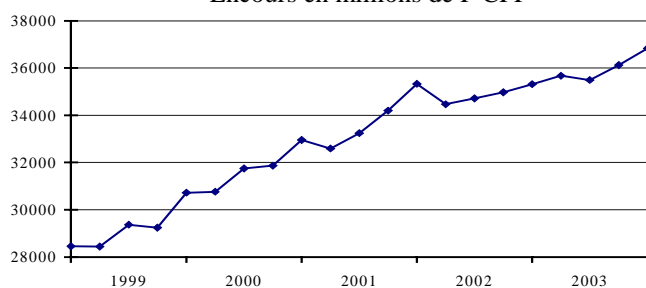


Variations annuelles en %

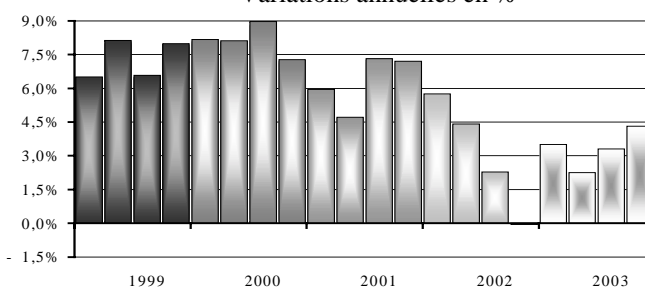


Crédits de trésorerie accordés aux particuliers

Encours en millions de F CFP

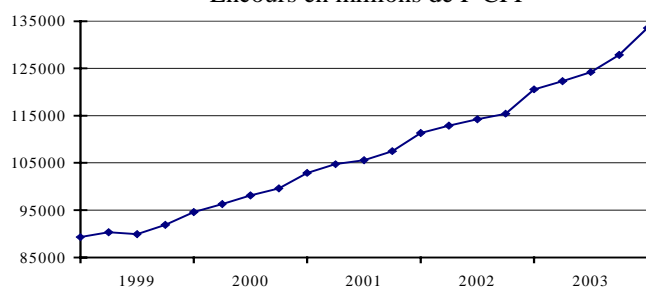


Variations annuelles en %

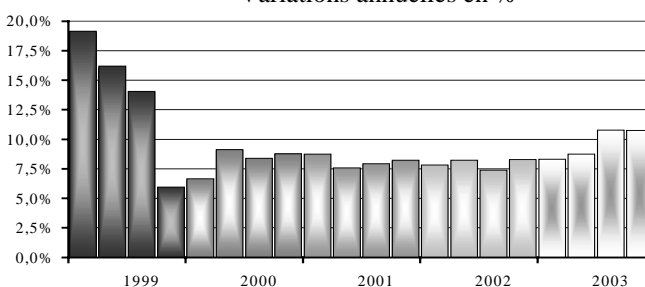


Crédits à l'habitat accordés aux particuliers

Encours en millions de F CFP



Variations annuelles en %



1. L'évolution monétaire et financière

1.3 - LA MASSE MONETAIRE (M3) ET SES CONTREPARTIES

1.3.1 LA MASSE MONETAIRE (TABLEAU VI)

De 229 096 millions de F CFP au 31 décembre 2002, la masse monétaire a progressé de 3,6 % sur douze mois pour s'établir à 237 362 millions de F CFP au 31 décembre 2003. Dans le détail, on observe des évolutions sensibles et divergentes.

Avec un volume de circulation fiduciaire en hausse de 2,6 % et des dépôts à vue en augmentation de 8,1 % sur la période, l'agrégat M1 se développe de 7,6 %. Ce dernier représente 48,5 % de la masse monétaire.

L'agrégat M2-M1 (quasi-exclusivement constitué par les comptes sur livrets sur le territoire) est en hausse très sensible de 29,7 % sur l'année 2003 à 53 680 millions de F CFP.

Dans le même temps, l'agrégat M3-M2 (essentiellement constitué par les dépôts à terme sur le territoire) recule de 15,0 % pour s'établir à 68 519 millions de F CFP.

Enfin, l'agrégat P1 (épargne contractuelle), qui s'établissait à 1 263 millions de F CFP à fin décembre 2002 suite à la mise en place début septembre 2002 de l'épargne-logement sur le territoire, représente 3 516 millions de F CFP au 31 décembre 2003.

1.3.2 LES CONTREPARTIES DE LA MASSE MONETAIRE (TABLEAU VII)

Les avoirs hors zone d'émission des établissements de crédit locaux ressortent stables ; ils s'élèvent à 32 010 millions de F CFP au 31 décembre 2003 contre 32 181 millions de F CFP au 31 décembre 2002 (- 0,5 % sur douze mois). Parallèlement, les engagements hors zone d'émission progressent de 3,5 % sur la même période pour atteindre 87 351 millions de F CFP au 31 décembre 2003. Il en est résulté une dégradation sensible de la position extérieure nette des établissements de crédit locaux sur un an. Le solde structurellement négatif, qui était de - 52 236 millions de F CFP au 31 décembre 2002 est ainsi passé à - 55 341 millions de F CFP au 31 décembre 2003.

La part des concours financés sur ressources non monétaires s'est alourdie. Elle s'établit à 42,8 % au 31 décembre 2003 contre 41,4 % au 31 décembre 2002.

Les créances du Trésor Public se sont développées de 6,4 % en 2003 pour représenter 9 365 millions de F CFP à fin décembre 2003.

Les avoirs hors zone d'émission de l'Institut d'émission représentent 18 149 millions de F CFP au 31 décembre 2003 en progression de 6,1 % sur l'année 2003.

TABLEAU VI
Composantes de la masse monétaire en Nouvelle-Calédonie

	31/12/2002	30/06/2003	30/09/2003	31/12/2003	variations en pourcentage		
en millions de F CFP	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
M1							
Circulation fiduciaire	10 474	10 118	10 026	10 748	2,6%	6,2%	7,2%
- Billets	9 412	9 050	8 937	9 626	2,3%	6,4%	7,7%
- Pièces	1 062	1 068	1 089	1 122	5,6%	5,1%	3,0%
Dépôts à vue	96 583	98 562	94 423	104 415	8,1%	5,9%	10,6%
- Banques	91 034	92 820	88 609	98 296	8,0%	5,9%	10,9%
- O.P.T.	5 549	5 742	5 814	6 119	10,3%	6,6%	5,2%
- Trésor public	-	-	-	-	-	-	-
Total M1	107 057	108 680	104 449	115 163	7,6%	6,0%	10,3%
M2 - M1	41 397	47 076	51 871	53 680	29,7%	14,0%	3,5%
Comptes sur livrets	41 177	46 640	51 363	53 135	29,0%	13,9%	3,4%
Comptes d'épargne-logement	220	436	508	545	147,7%	25,0%	7,3%
Total M2	148 454	155 756	156 320	168 843	13,7%	8,4%	8,0%
M3 - M2	80 642	75 320	69 013	68 519	-15,0%	- 9,0%	- 0,7%
Dépôts à terme	79 470	74 224	67 930	67 513	-15,0%	- 9,0%	- 0,6%
- Banques	79 470	74 224	67 930	67 513	-15,0%	- 9,0%	- 0,6%
- O.P.T.	-	-	-	-	-	-	-
- Trésor public	-	-	-	-	-	-	-
Bons	1 172	1 096	1 083	1 006	-14,2%	- 8,2%	- 7,1%
Certificats de dépôt	-	-	-	-	-	-	-
Total M3	229 096	231 076	225 333	237 362	3,6%	2,7%	5,3%
P1	1 263	2 477	3 216	3 516	n.s.	41,9%	9,3%
(Epargne contractuelle)							
Plans d'épargne-logement	1 226	2 438	3 177	3 484	184,2%	42,9%	9,7%
Compte d'épargne à long terme	33	36	36	32	- 3,0%	-11,1%	-11,1%
Autres comptes d'épargne à régime spécial	4	3	3	-	-100,0%	-100,0%	-100,0%

TABLEAU VII
Contreparties de la masse monétaire

	31/12/2002	30/06/2003	30/09/2003	31/12/2003	variations en pourcentage		
en millions de F CFP	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Avoirs hors zone d'émission	49 288	50 793	45 838	50 159	1,8%	- 1,2%	9,4%
- Institut d'émission	17 107	18 282	16 821	18 149	6,1%	- 0,7%	7,9%
- Etablissements de crédit locaux (*)	32 181	32 511	29 017	32 010	- 0,5%	- 1,5%	10,3%
Créances du Trésor public	8 803	8 875	9 116	9 365	6,4%	5,5%	2,7%
Concours sur ressources monétaires	171 005	173 885	170 379	177 838	4,0%	2,3%	4,4%
- Concours de caractère bancaire des EC locaux	291 952	298 540	300 893	311 123	6,6%	4,2%	3,4%
- Ressources non monétaires des EC locaux (à déduire)	120 947	124 655	130 514	133 285	10,2%	6,9%	2,1%
- Excédents des capitaux propres sur les valeurs immobilisées	26 454	27 177	27 326	28 545	7,9%	5,0%	4,5%
- Provisions sur créances douteuses	11 376	11 512	11 524	10 890	- 4,3%	- 5,4%	- 5,5%
- Engagements hors zone d'émission (*)	84 417	83 326	85 784	87 351	3,5%	4,8%	1,8%
- Epargne contractuelle	1 262	2 476	3 211	3 515	178,5%	42,0%	9,5%
- Divers	- 2 562	164	2 669	2 984	-216,5%	1719,5%	11,8%
Total M3	229 096	233 553	225 333	237 362	3,6%	1,6%	5,3%

(*) Position extérieure nette du système bancaire

local : - 52 236 - 50 815 - 56 767 - 55 341

La position extérieure nette du système bancaire local résulte de la différence entre les avoirs hors zone d'émission des établissements de crédit locaux et les engagements hors zone d'émission des ces mêmes établissements.

1.4 - L'EQUILIBRE EMPLOIS - RESSOURCES DES EC LOCAUX**1.4.1 LE FINANCEMENT DES CRÉDITS BANCAIRES
(TABLEAU VIII)**

Les ressources des établissements de crédit sont quasiment entièrement affectées à leur activité de crédit (à hauteur de 96,2 %), le solde étant dévolu à la constitution des réserves obligatoires auprès de l'IEOM (2,8 %) et à des opérations diverses (0,9 %). L'activité globale des établissements de crédit locaux a progressé de 5,3 %² entre le 31 décembre 2002 et le 31 décembre 2003, représentant un volume de 323 246 millions de F CFP.

Le système bancaire local se finance sur ressources propres à hauteur de 12,2 %, soit un volume de 39 435 millions de F CFP au 31 décembre 2003. A noter que ces ressources propres sont en progression de 4,2 % par rapport au 31 décembre 2002.

Les opérations de réescompte avec un encours de 10 935 millions de F CFP représentent 3,4 % des ressources des établissements de crédit locaux. Elles ressortent en très nette augmentation sur douze mois (+ 23,4 %).

Les ressources des établissements de crédit proviennent essentiellement des dépôts collectés. Ces derniers minorés des encaisses représentent 217 535 millions de F CFP au 31 décembre 2003 (67,3 % des ressources), soient 9 371 millions de F CFP supplémentaires par rapport au 31 décembre 2002.

² Outre l'intégration de données rectificatives, un changement méthodologique est intervenu par rapport au Bulletin 113 de février 2003. Pour information, selon l'ancienne méthodologie, l'évolution de l'activité globale des établissements de crédit locaux aurait progressé de 7,1 %.

TABLEAU VIII

FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 31 décembre 2003

Emplois			Ressources		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	311 123	96,2%	Dépôts collectés (- encaisses)	217 535	67,3%
Réserves obligatoires	9 155	2,8%	Financement sur ressources propres *	39 435	12,2%
Réserves libres	-	-	Réesc compte	10 935	3,4%
Opérations diverses des EC	2 968	0,9%	(-) position extérieure nette des EC	55 341	17,1%
TOTAL DES EMPLOIS	323 246	100,0%	TOTAL DES RESSOURCES	323 246	100,0%

FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 30 juin 2003

Emplois			Ressources		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	298 540	96,2%	Dépôts collectés (- encaisses)	211 815	68,3%
Réserves obligatoires	8 986	2,9%	Financement sur ressources propres *	38 690	12,5%
Réserves libres	-	-	Réesc compte	8 932	2,9%
Opérations diverses des EC	2 727	0,9%	(-) position extérieure nette des EC	50 816	16,4%
TOTAL DES EMPLOIS	310 253	100,0%	TOTAL DES RESSOURCES	310 253	100,0%

FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 31 décembre 2002

Emplois			Ressources		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	291 952	95,1%	Dépôts collectés (- encaisses)	208 164	67,8%
Réserves obligatoires	7 116	2,3%	Financement sur ressources propres *	37 830	12,3%
Réserves libres	-	-	Réesc compte	8 858	2,9%
Opérations diverses des EC	8 020	2,6%	(-) position extérieure nette des EC	52 236	17,0%
TOTAL DES EMPLOIS	307 088	100,0%	TOTAL DES RESSOURCES	307 088	100,0%

(*) Financement sur ressources propres = (Fonds propres + provisions sur créances douteuses - valeurs immobilisées)

1.4.2 L'ÉQUILIBRE EMPLOIS-RESSOURCES EN FONCTION DE LA DURÉE ³ (TABLEAU IX)

Les opérations avec la clientèle

Les opérations avec la clientèle sont structurellement déficitaires en terme de solde emplois-ressources. En effet, les ressources clientèle des établissements de crédit calédoniens représentent un montant de 223 130 millions de F CFP contre un volume d'emplois clientèle de 289 306 millions de F CFP. Il en résulte donc un déficit des opérations avec la clientèle de 66 176 millions de F CFP au 31 décembre 2003. Ce déficit est comparable à celui observé fin décembre 2002 (- 66 659 millions de F CFP).

Parallèlement à ce déficit, un très grand décalage entre les ressources et les emplois clientèle est observé en ce qui concerne les délais d'exigibilité. Les ressources clientèle sont essentiellement des dépôts à moins de trois mois (191 805 millions de F CFP, soit 86 % des ressources clientèle). A l'inverse, les emplois clientèle sont majoritairement des emplois à plus d'un an (206 765 millions de F CFP, soit 71 % des emplois clientèle).

Les opérations interbancaires

Les ressources interbancaires des établissements de crédit locaux représentent un encours de 115 755 millions de F CFP. Ce sont majoritairement des ressources dont le terme est supérieur à douze mois (57 % des ressources). On recense effectivement 66 309 millions de F CFP de ressources à plus d'un an dont 29 158 millions de F CFP avec un terme supérieur à 5 ans. Parallèlement, les emplois sont à très court terme puisque l'encours au jour le jour est de 39 246 millions de F CFP pour un total d'emplois interbancaires de 69 789 millions de F CFP. Le solde des opérations interbancaires ressort positif à 45 966 millions de F CFP, en amélioration par rapport à fin décembre 2002 (34 054 millions de F CFP).

Ce décalage au niveau des termes est à l'opposé de ce qui est observé pour les opérations avec la clientèle. L'équilibre entre les opérations interbancaires et les opérations avec la clientèle provient de l'excédent des capitaux permanents sur les valeurs immobilisées (20 210 millions de F CFP au 31 décembre 2003 contre 32 605 millions douze mois auparavant).

³ Cette analyse de l'activité bancaire est faite selon une méthodologie purement comptable fondée sur l'examen des bilans agrégés des établissements de crédit. En conséquence, quelques écarts apparaissent par rapport aux données indiquées précédemment dans le bulletin notamment en ce qui concerne l'activité de crédit des établissements de crédit.

TABLEAU IX
Equilibre emplois-ressources en fonction de la durée

31 décembre 2003	Total général	Sans terme	JJ	< 1 mois	< 3 mois	< 6 mois	< 12 mois	< 5 ans	> 5 ans
OPERATIONS INTERBANCAIRES									
EMPLOIS									
Caisse	2 674	2 674	-	-	-	-	-	-	-
Banques centrales et OPT	9 124	-	9 124	-	-	-	-	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	28 030	-	28 030	-	-	-	-	-	-
Comptes et prêts à terme dont réseau	26 671	-	2 092	6 818	756	1 382	2 048	12 501	1 074
Val. reçues en pension à terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts à la clientèle financière	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VNI, créances douteuses et créances rattachées	3 290	3 290	-	-	-	-	-	-	-
Total emplois	69 789	5 964	39 246	6 818	756	1 382	2 048	12 501	1 074
RESSOURCES									
Banques centrales et OPT	30	-	30	-	-	-	-	-	-
Comptes ordinaires créditeurs	8 286	-	8 286	-	-	-	-	-	-
Comptes et emprunts à terme dont réseau	84 440	-	872	5 249	3 066	4 633	4 311	37 151	29 158
Val. données en pension à terme	10 935	-	-	10 935	-	-	-	-	-
Emprunts auprès de la clientèle financière	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres sommes dues, dettes rattachées	12 064	12 064	-	-	-	-	-	-	-
Total ressources	115 755	12 064	9 188	16 184	3 066	4 633	4 311	37 151	29 158
RESSOURCES - EMPLOIS									
Cumul	45 966	6 100	- 30 058	9 366	2 310	3 251	2 263	24 650	28 084
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE									
EMPLOIS									
Comptes ordinaires débiteurs	17 021	-	17 021	-	-	-	-	-	-
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédits à la clientèle	252 330	-	30	9 577	9 019	13 218	21 677	123 081	75 728
VNI, créances douteuses et créances rattachées	7 955	7 955	-	-	-	-	-	-	-
Prêts subordonnés à terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et opérations assimilées	11 276	227	-	290	606	891	1 704	7 531	27
Location simple	724	54	-	25	47	76	124	398	-
Total emplois	289 306	8 236	17 051	9 892	9 672	14 185	23 505	131 010	75 755
RESSOURCES									
Comptes ordinaires créditeurs	98 297	24	98 273	-	-	-	-	-	-
Valeurs données en pension	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes sur livrets et divers	53 058	-	50 722	574	5	-	-	1 700	57
Comptes créditeurs à termes	67 516	-	-	29 153	12 536	10 344	6 640	8 712	131
Bons de caisse et bons d'épargne	1 006	-	-	417	125	235	214	15	-
Titres de créances négociables	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres sommes dues, dettes rattachées	3 253	3 253	-	-	-	-	-	-	-
Total ressources	223 130	3 277	148 995	30 144	12 666	10 579	6 854	10 427	188
RESSOURCES - EMPLOIS									
Cumul	- 66 176	- 4 959	131 944	20 252	2 994	- 3 606	- 16 651	-120 583	- 75 567
Excédent cap.perm.sur Val. Imm.	20 210	-	-	-	-	-	-	-	-

II. Rappel des taux

1. Les taux administrés

2. Les taux de marché

3. Les taux de l'usure

4. Les enquêtes de l'IEOM sur le coût du crédit

2. Rappel des taux

2.1 - TAUX ADMINISTRÉS

2.1.1 TAUX D'INTÉRÊT LÉGAL

Année 1996	Année 1997	Année 1998	Année 1999	Année 2000	Année 2001	Année 2002	Année 2003	Année 2004
6,65 %	3,87 %	3,36 %	3,47 %	2,74 %	4,26 %	4,26 %	3,29 %	2,27*

* Ce taux est paru au JORF n° 39 du 15 février 2004 page 3116 mais n'était pas encore paru au JONC à la date de publication de ce bulletin.

2.1.2 TAUX D'INTERVENTION DE L'INSTITUT

Taux de refinancement	2 ^{ème} Trim. 2003	3 ^{ème} Trim. 2003	4 ^{ème} Trim. 2003	1 ^{er} Trim. 2004
Taux de la facilité de dépôt	2,00 % - 1,00 %	1,00 % (1)	1,00 %	1,00 %
Taux de l'escompte de chèque	3,50 %	3,00 % (1)	3,00 %	3,00 %
Taux de la facilité de prêt marginal	3,50 %	3,00 % (1)	3,00 %	3,00 %
Taux de réescompte des crédits aux entreprises	2,25 %	1,75 %	1,75 %	1,50 % (2)
Taux de réescompte des PBL	3,00 % (3)	3,00 %	3,00 % (3)	3,00 %

Taux plafonds	1 ^{er} Trim. 2003	2 ^{ème} Trim. 2003	3 ^{ème} Trim. 2003	1 ^{er} Trim. 2004
Prêts réescomptés aux entreprises	5,25 %	4,75 %	4,75 %	4,50 % (2)
Prêts bancaires au logement (PBL)	6,55 %-7,00 %	6,45 %-6,90 %	6,50 %-6,95 %	6,70 %-7,15 % (4)

(1) à compter du 10/06/2003

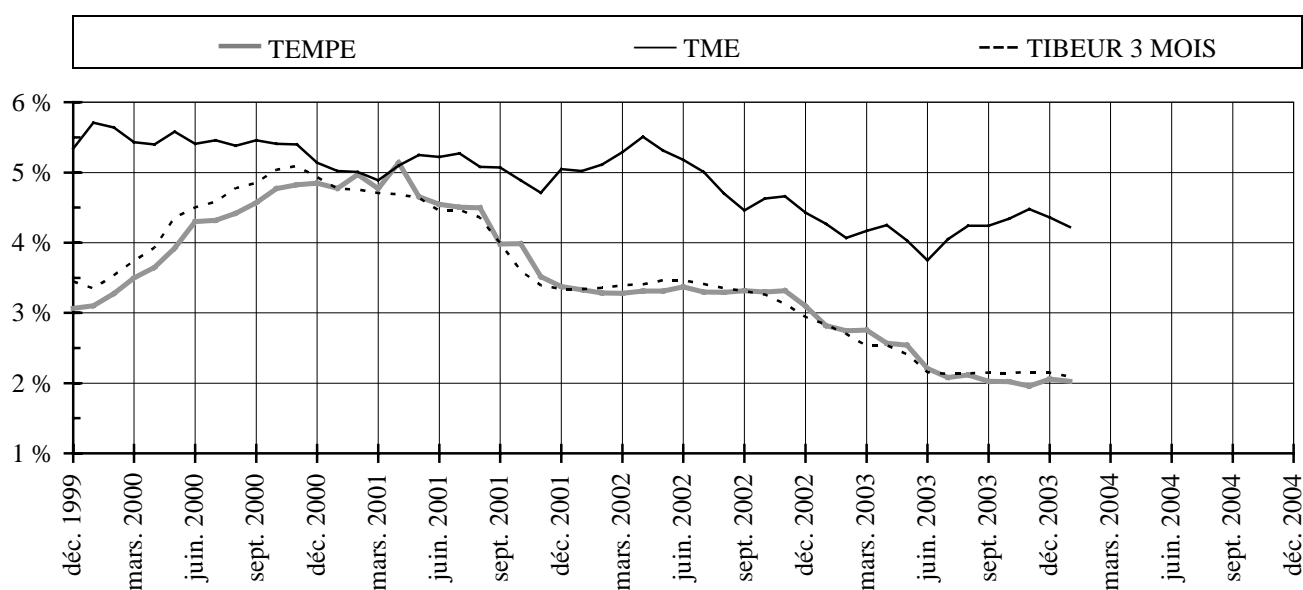
(3) à compter du 01/08/1996

(2) à compter du 01/01/2004

(4) à compter du 02/10/2003 (Taux SGFGAS)

2.2 - TAUX DU MARCHÉ

2.2.1 TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE ET DU MARCHÉ OBLIGATAIRE (MOYENNE MENSUELLE)



TEMPE : Taux Moyen Pondéré en Euro ou EONIA (Euro Overnight Index Average)

TME : Taux Moyen des Emprunts d'État à long terme (source : CDC)

TIBEUR : Taux Interbancaire Offert en Euro ou EURIBOR (Euro Interbank Offered Rate)

2. Rappel des taux**2.2.2 TAUX DE BASE BANCAIRE**

	Av. 01	Juill. 01	Oct. 01	Jan. 02	Av. 03
France Métropolitaine (taux de base bancaire)	7,10%	7,10%	6,60%	6,60%	6,60%
Nouvelle-Calédonie (taux de référence moyen pondéré)	8,23%	8,22%	8,22%	8,21%	8,20%
Ecart (en points)	1,13	1,12	1,62	1,61	1,60

2.3 - TAUX DE L'USURE**2.3.1 CRÉDITS AUX PARTICULIERS**

Seuils de l'usure	2 ^{ème} Trim. 2003	3 ^{ème} Trim. 2003	4 ^{ème} Trim. 2003	1 ^{er} Trim. 2004
Prêts immobiliers				
- Prêts à taux fixe	7,59 %	7,37 %	6,88 %	6,77 %
- Prêts à taux variable	7,04 %	6,89 %	6,40 %	6,11 %
- Prêts à taux relais	7,76 %	7,63 %	7,12 %	7,04 %
Autres prêts (1)				
- Prêts d'un montant < ou = à 181.920 F CFP	21,79 %	21,63 %	21,25 %	20,85 %
- Découverts en compte, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 181.920 F CFP	17,52 %	17,27 %	16,84 %	16,52 %
- Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 181.920 F CFP	10,63 %	10,36 %	9,96 %	9,60 %

(1) Le décret n°2002-927 du 10 décembre 2002 a défini une nouvelle méthode pour le calcul du taux effectif global applicable aux crédits à la consommation. Cette évolution a été prise en compte à partir du 4^{ème} trimestre 2002 pour les calculs des seuils de l'usure.

2.3.2 CRÉDITS AUX ENTREPRISES

Seuils de l'usure	2 ^{ème} Trim. 2003	3 ^{ème} Trim. 2003	4 ^{ème} Trim. 2003	1 ^{er} Trim. 2004
- Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	9,29 %	9,15 %	8,72 %	8,33 %
- Prêts d'une durée initiale supérieure à 2 ans, à taux variable	7,20 %	6,92 %	6,49 %	6,33 %
- Prêts d'une durée initiale supérieure à 2 ans, à taux fixe	7,68 %	7,39 %	6,79 %	6,48 %
- Découverts en compte (2)	11,55 %	11,47 %	11,19 %	10,85 %
- Autres prêts d'une durée initiale < ou = à 2 ans	9,36 %	9,21 %	8,73 %	8,67 %

(2) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois.

2. Rappel des taux

2.4 - ENQUÊTES DE L'IEOM SUR LE COÛT DU CRÉDIT

L'institut d'émission d'outre-mer ne procède qu'à deux enquêtes annuelles sur le coût du crédit (janvier/février et juillet/août), les données de la dernière enquête (juillet/août 2003) sont donc reprises ci-après.

2.4.1 LE COÛT DU CRÉDIT AUX PARTICULIERS

L'enquête semestrielle sur le coût du crédit aux particuliers est effective en Nouvelle-Calédonie depuis le début de l'année 2002. Le dispositif de recensement s'est progressivement étendu à l'ensemble des établissements de crédit de la place⁴ à l'exception d'une banque FBF qui n'a pas encore participé à ces enquêtes. La dernière enquête a été réalisée aux mois de juillet et août 2003 et a porté sur 1 709 crédits aux particuliers, pour un montant total de 2 868 millions de F CFP.

Le taux moyen des crédits aux particuliers ressort à 8,61 % sur l'enquête de juillet/août 2003 contre 9,13 % sur l'enquête de janvier/février 2003, soit un recul du taux moyen global de 0,52 point.

Le taux moyen des prêts immobiliers s'affiche en recul de 0,68 point sur la période à 5,56 %. Les prêts immobiliers sont quasi-exclusivement accordés à taux fixes et représentent, en volume, près de la moitié de l'encours global recensé pour chaque enquête.

Le taux moyen des découverts fléchit également, il ressort à 9,09 %, soit - 0,43 point par rapport à l'enquête précédente (janvier/février 2003). L'octroi de découverts représente, en nombre de crédits distribués, près de la moitié de l'activité de crédit des établissements de la place avec les particuliers.

2.4.2 LE COÛT DU CRÉDIT AUX ENTREPRISES

Les résultats des enquêtes semestrielles réalisées par l'Institut d'émission d'outre-mer font apparaître, en règle générale, une évolution des taux similaire à celle observée en Métropole, avec cependant un décalage dans le temps plus ou moins long. Toutefois, la charge d'intérêt supportée par les entreprises calédoniennes est généralement supérieure à celle appliquée aux entreprises métropolitaines s'agissant en particulier des crédits à moyen et long terme du fait notamment de la faible taille des entreprises locales et des risques spécifiques qu'elles peuvent présenter.

L'IEOM a réalisé aux mois de juillet et août 2003, une enquête auprès des cinq banques FBF de la place. Celles-ci ont distribué 995 crédits nouveaux aux entreprises pour un montant total de 6 961 millions de F CFP. Le montant moyen des crédits aux entreprises ressort en diminution à 7,0 millions de F CFP contre 7,8 millions de F CFP précédemment (enquête de janvier et février 2003).

Le taux moyen global (non pondéré) des crédits aux entreprises s'affiche à 7,23 % sur l'enquête de juillet/août 2003 contre 7,64 % lors de l'enquête précédente. Cette orientation à la baisse concerne toutes les catégories de crédit. Le taux moyen de la facilité d'escompte se contracte de 0,48 point, tandis que les crédits à moyen et long termes enregistrent une diminution de leur taux moyen de 0,65 point. Dans le même temps, le taux moyen des découverts a diminué de 0,18 point.

⁴ Banques FBF et Sociétés financières.

2. Rappel des taux

Evolution des taux moyens du crédit aux particuliers (1)

	juillet / août 2002	janvier / février 2003	juillet / août 2003	Variations annuelles en points	
	m-12	m-6	m	m / m-12	m / m-6
Prêts immobiliers.....	6,22%	6,24%	5,56%	-0,65 pt	-0,68 pt
Prêts personnels < 181 920 F CFP.....	14,01%	13,29%	14,65%	0,64 pts	1,36 pts
Découverts.....	9,51%	9,51%	9,09%	-0,43 pt	-0,43 pt
Prêts personnels > 181 920 F CFP.....	8,63%	8,63%	7,73%	-0,90 pt	-0,90 pt
Taux moyen global.....	9,09%	9,13%	8,61%	-0,49 pt	-0,52 pt

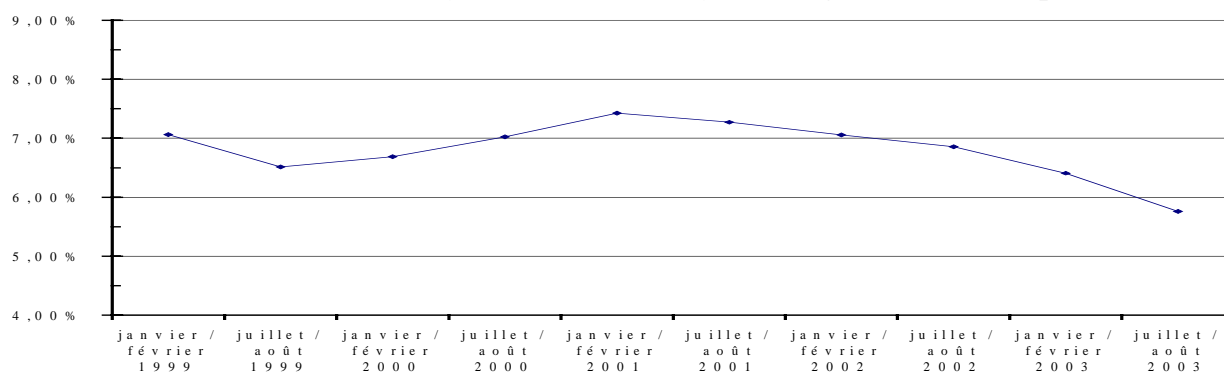
(1) sur la base de moyennes arithmétiques simples

Evolution des taux moyens du crédit aux entreprises (1)

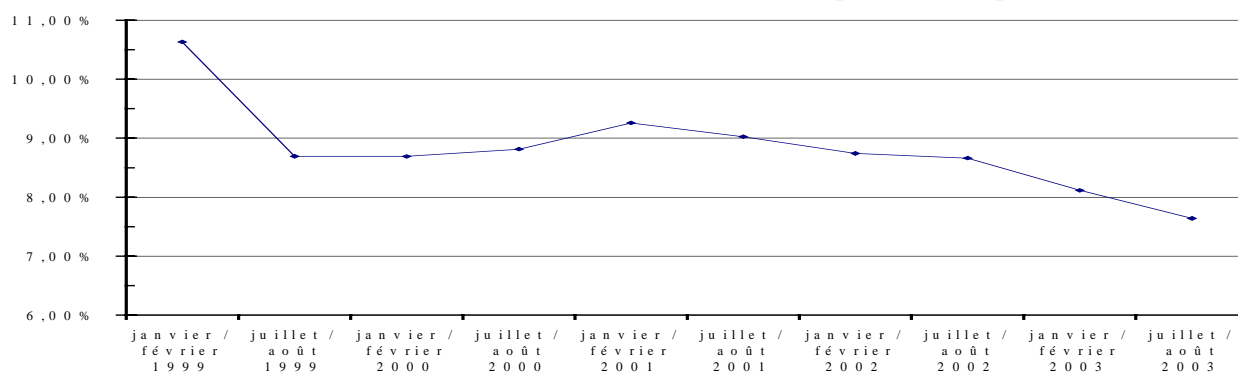
	juillet / août 2002	janvier / février 2003	juillet / août 2003	Variations annuelles en points	
	m-12	m-6	m	m / m-12	m / m-6
Escompte.....	8,66%	8,12%	7,64%	-1,02 pt	-0,48 pt
Découverts.....	8,05%	8,31%	8,13%	0,09 pt	-0,18 pt
Autres crédits à court terme.....	6,42%	7,02%	6,61%	0,19 pt	-0,41 pt
Total court terme.....	8,32%	8,12%	7,86%	-0,45 pt	-0,25 pt
Moyen et long termes.....	6,85%	6,41%	5,76%	-1,09 pt	-0,65 pt
Global.....	7,84%	7,64%	7,23%	-0,61 pt	-0,41 pt

(1) sur la base de moyennes arithmétiques simples

Evolution du taux moyen des crédits à moyen et long terme des entreprises



Evolution du taux moyen de la facilité d'escompte des entreprises



III. Les autres activités de l'IEOM

1. L'émission de la monnaie fiduciaire

2. Les systèmes d'échange

3. Le refinancement

Les autres activités de l'IEOM

3.1 - L'EMISSION DE LA MONNAIE FIDUCIAIRE

Banque centrale de la Nouvelle-Calédonie, de Wallis-et-Futuna et de la Polynésie Française, l'Institut d'émission d'outre-mer dispose du privilège de l'émission monétaire depuis le 1er avril 1967. Il émet ses propres billets et pièces, libellés en franc CFP (F CFP), monnaie ayant cours légal. La parité du franc CFP exprimée en euro est fixée à 8,38 euros pour 1000 francs CFP depuis le 1er janvier 1999.

L'Institut d'émission d'outre-mer met en circulation des billets d'une valeur faciale de 10 000 F CFP, 5 000 F CFP, 1 000 F CFP et 500 F CFP et des pièces d'une valeur faciale de 100 F CFP, 50 F CFP, 20 F CFP, 10 F CFP, 5 F CFP, 2 F CFP et 1 F CFP.

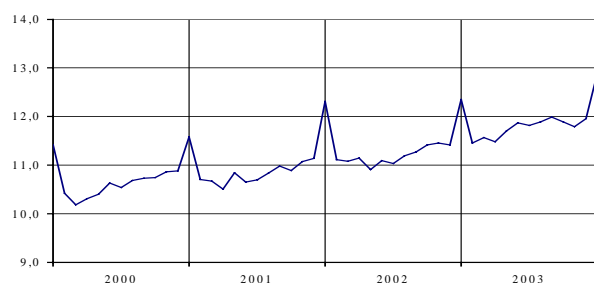
3.1.1. - L'émission de billets CFP

A fin décembre 2003, l'émission nette cumulée de billets en F CFP s'élève à 3 703 197 billets pour une valeur totale de 12,9 milliards de F CFP, toutes coupures confondues, soit une hausse respective de 3,8 % et de 4,3 % par rapport à fin décembre 2002.

Les principales évolutions par rapport à fin décembre 2002 en nombre d'unités émises concernent les billets de 5 000 F CFP qui progressent de 6,3 % et les billets de 500 F CFP qui augmentent de 6,0 %.

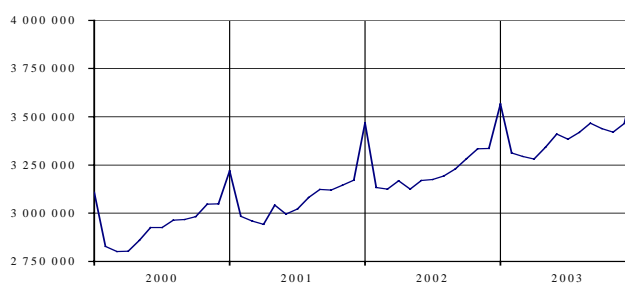
Les coupures de 1 000 F CFP et de 5 000 F CFP sont les plus utilisées ; les billets de 1 000 F CFP représentent ainsi 31,4 % du total des billets émis, devant ceux de 5 000 F CFP qui représentent 30,5 % du total.

Emissions nettes de billets en valeur
(en milliards de F CFP)



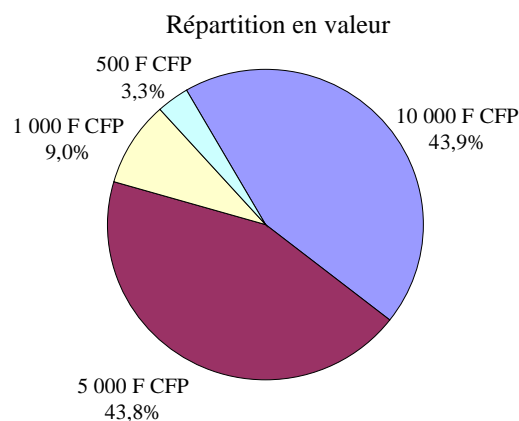
Source : IEOM

Emissions nettes de billets en unités
(en unités)

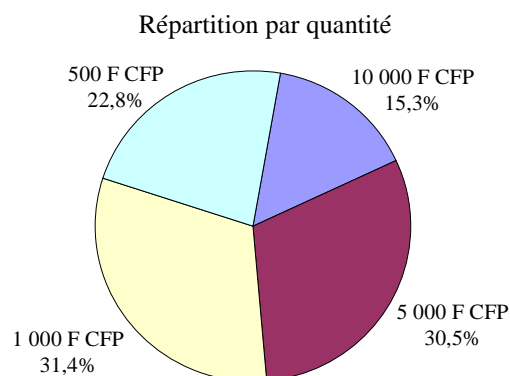


Source : IEOM

Répartition par coupure en valeur et en volume de l'émission nette cumulée de billets CFP à fin décembre 2003



Source : IEOM



Source : IEOM

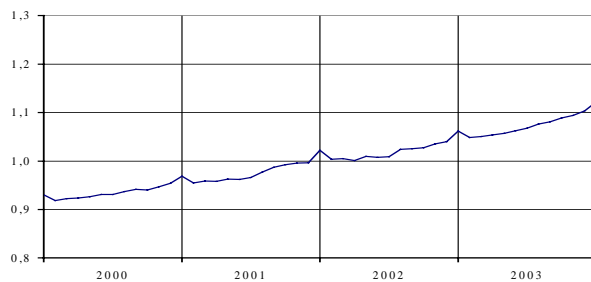
3.1.2. - L'émission de pièces CFP

A fin décembre 2003, l'émission nette cumulée de pièces en F CFP s'affiche en hausse de 5,6 % sur l'année avec 85 647 003 pièces pour un montant total de 1,1 milliard de F CFP.

Les principales évolutions par rapport à fin décembre 2002 en nombre de monnaies émises concernent les pièces de 2 F CFP qui progressent de 7,0 % et les pièces de 50 F CFP qui augmentent de 6,0 %.

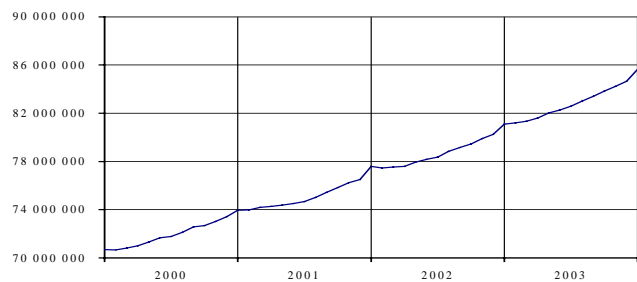
Les « petites pièces » (1F CFP, 2 F CFP, 5 F CFP) représentent 70,7 % du nombre de pièces en circulation, mais seulement 11,1 % en valeur.

Emissions nettes de pièces en valeur
(en milliards de F CFP)



Source : IEOM

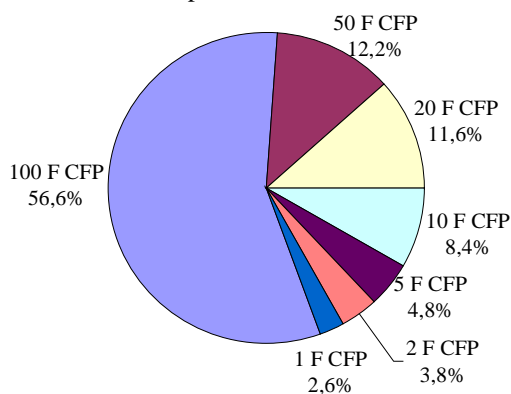
Emissions nettes de pièces en unités
(en unités)



Source : IEOM

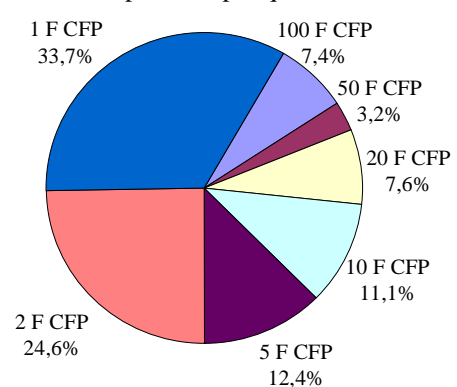
Répartition par coupure en valeur et en volume de l'émission nette cumulée de pièces CFP à fin décembre 2003

Répartition en valeur



Source : IEOM

Répartition par quantité



Source : IEOM

3.2 - LES SYSTEMES D'ÉCHANGE

La **chambre de compensation** de Nouvelle-Calédonie, gérée par l'Institut d'émission d'outre-mer, assure le règlement des échanges interbancaires de valeurs (chèques, virements et effets de commerce). Le solde résultant de la compensation quotidienne est inscrit au compte de chaque participant tenu par l'IEOM.

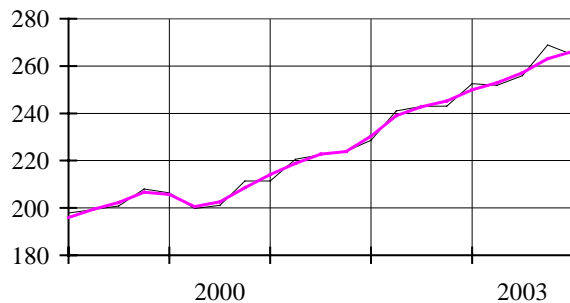
Au cours de l'année **2003**, l'ensemble des **valeurs compensées** en Nouvelle-Calédonie a représenté **16,4 millions d'opérations** (chèques, effets et virements) pour un montant total de **1 041,7 milliards de F CFP**. Comparé au volume des opérations effectuées en 2002 (15,6 millions d'opérations), l'activité de la chambre de compensation a augmenté de 5,6 %. En valeur, le montant total des transactions traitées a progressé de 6,3 % par rapport à l'année précédente (979,7 milliards de F CFP).

Compensation des échanges de valeurs

(en milliards de F CFP)

données brutes CVS —

tendance —

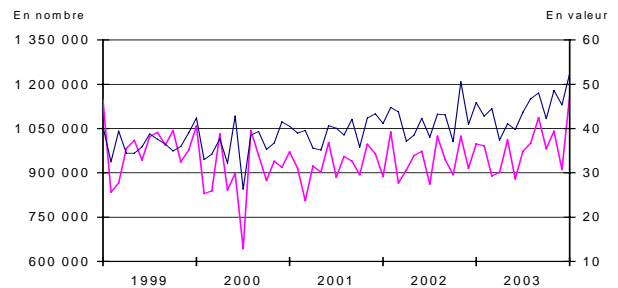


Source : IEOM

Compensation des chèques

En milliards de F CFP —

En nombre —

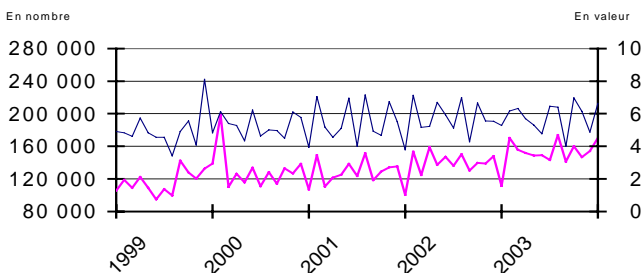


Source : IEOM

Compensation des effets, avis de prélèvement et titres interbancaires

En milliards de F CFP —

En nombre —

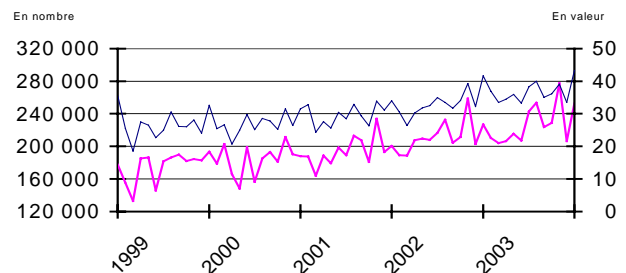


Source : IEOM

Compensation des virements

En milliards de F CFP —

En nombre —



Source : IEOM

3.3 - LE REFINANCEMENT

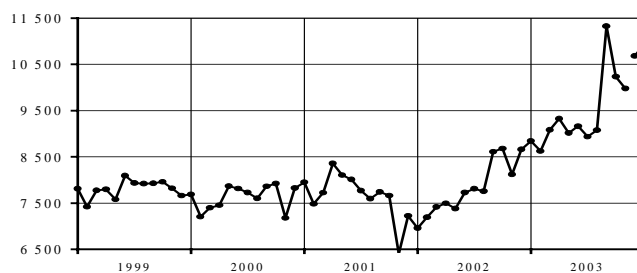
L'IEOM assure le **refinancement des crédits** à court terme (< 1 an) destinés à couvrir les besoins de trésorerie des entreprises et celui des crédits à moyen terme permettant l'acquisition d'outils de production. Le dispositif de réescompte est accessible aux entreprises connues de l'IEOM dont la situation financière est saine et équilibrée.

Le nombre **d'entreprises bénéficiant d'une cotation valide** par l'Institut d'émission d'outre-mer en Nouvelle-Calédonie s'établissait à 7 133 au 31 décembre 2003. Sur ce total, 2 390 entreprises étaient, compte tenu de leur secteur d'activité et de leur cotation, éligibles aux différents modes d'intervention de l'IEOM. Au 31 décembre 2002, 5 365 entreprises étaient cotées par l'Institut d'émission dont 2 037 étaient éligibles au refinancement.

Au **31 décembre 2003**, les **crédits mobilisés** auprès de l'IEOM s'élevaient à **10 938 millions de F CFP contre 8 843 millions de F CFP à fin décembre 2002**, soit une augmentation de 23,7 % du montant des crédits mobilisés. Les crédits aux particuliers (prêts bancaires au logement et crédits destinés aux économies d'énergie) représentent 1 350 millions de F CFP du portefeuille, soit une diminution de 24,2 % sur un an (1 782 millions de F CFP au 31 décembre 2002). Quant aux crédits aux entreprises, ils progressent de 35,8 % sur l'année (9 588 millions de F CFP au 31 décembre 2003 contre 7 061 millions de F CFP au 31 décembre 2002).

Mobilisation des crédits

*Montant global du portefeuille en fin de mois
(en millions de F CFP)*



Source : IEOM

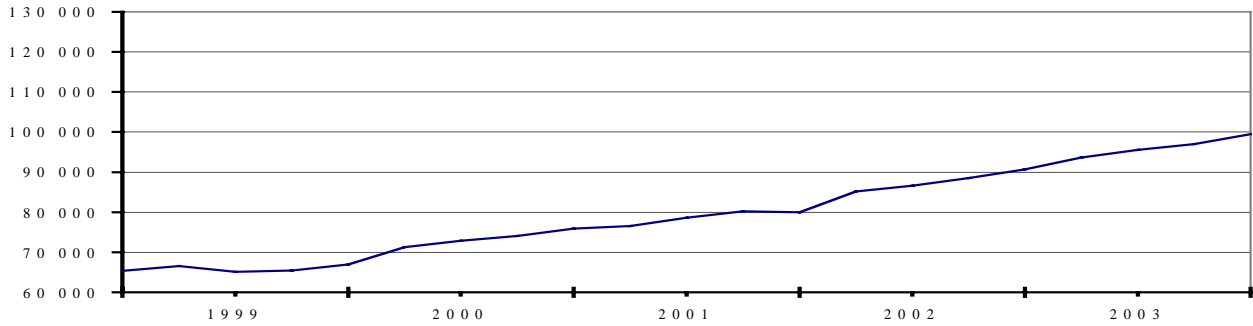
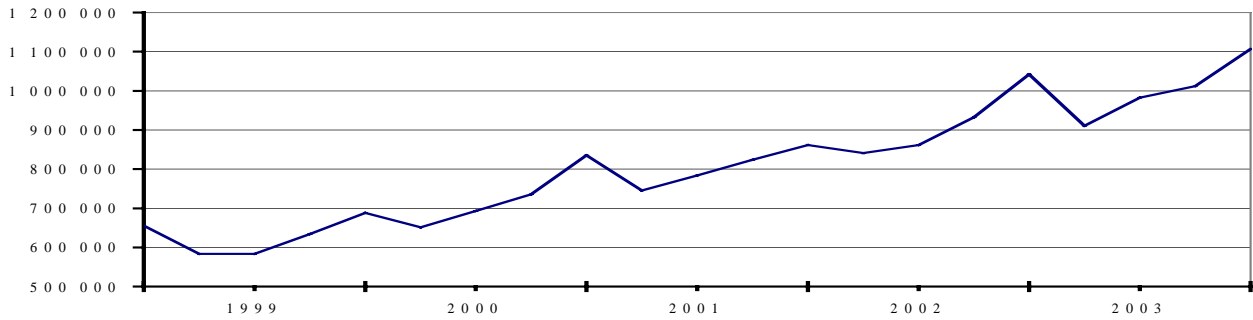
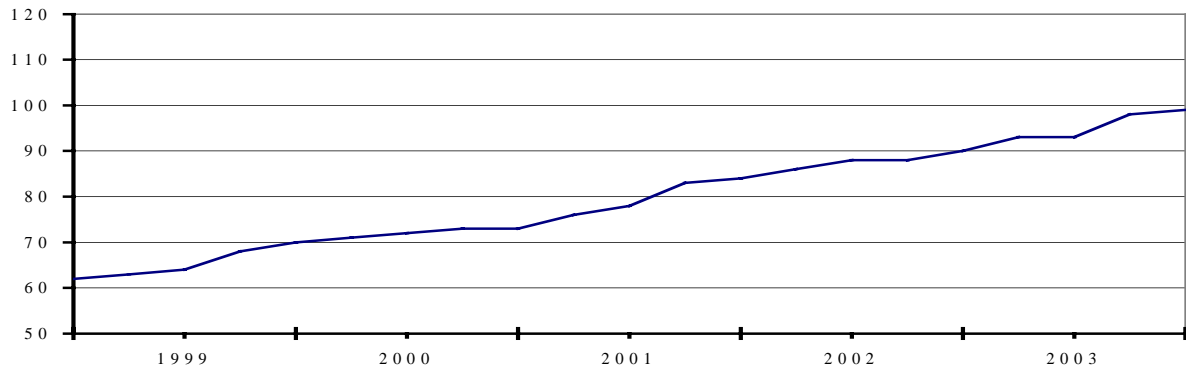
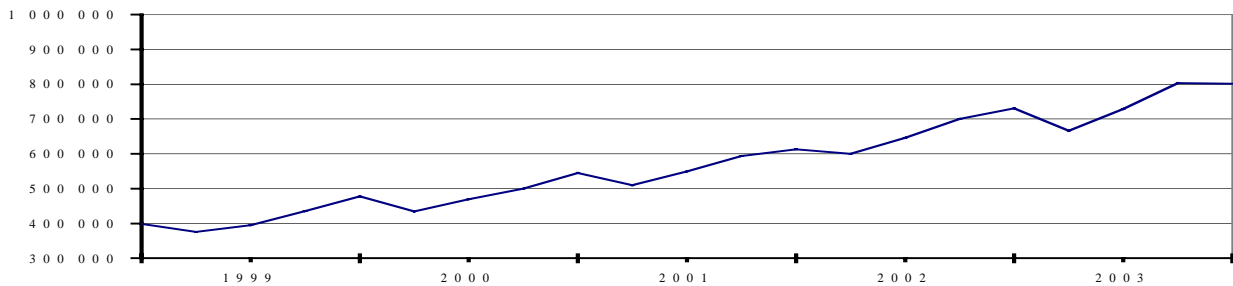
Annexe

Les principaux chiffres de la monétique

1. - LES PRINCIPAUX CHIFFRES DE LA MONÉTIQUE (ANNEXE 1)

STATISTIQUES MONÉTIQUES 4^{ème} trimestre 2003

	4 ^{ème} trimestre		Variations		Année	Année	Variations	
	2002	2003	Montant	%			2002	2003
	(1)	(2)	(2)-(1)	(2)/(1)	(3)	(4)	(4)-(3)	(4)/(3)
Nombre de porteurs.....	90 636	99 492	8 856	9,8	90 636	99 492	8 856	9,8
• Cartes bleue.....	52 442	59 211	6 769	12,9	52 442	59 211	6 769	12,9
• Cartes Jade	20 568	21 783	1 215	5,9	20 568	21 783	1 215	5,9
• Cartes privatives.....	17 626	18 498	872	4,9	17 626	18 498	872	4,9
Nombre de terminaux.....	2 013	2 118	105	5,2	2 013	2 118	105	5,2
• Terminal de paiement électronique.....	1 800	1 936	136	7,6	1 800	1 936	136	7,6
• Terminal de paiement mécanique.....	213	182	-31	-14,6	213	182	-31	-14,6
Automates bancaires (DAB, GAB, DIB ...)	90	99	9	10,0	90	99	9	10,0
Terminal de paiement électronique								
• Nombre de transactions.....	1 036 989	1 102 301	65 312	6,3	3 654 231	3 988 393	334 162	9,1
• Montant (milliers de XPF).....	9 524 337	10 348 583	824 246	8,7	32 282 068	35 788 787	3 506 719	10,9
• Moyenne par transaction (en XPF).....	9 185	9 388	203	2,2	8 834	8 973	139	1,6
Terminal de paiement mécanique								
• Nombre de transactions.....	5 510	5 039	-471	-8,5	24 007	23 543	-464	-1,9
• Montant (milliers de XPF).....	181 378	153 077	-28 301	-15,6	733 457	514 300	-219 157	-29,9
• Moyenne par transaction (en XPF).....	32 918	30 378	-2 540	-7,7	30 552	21 845	-8 707	-28,5
Automates bancaires (DAB, GAB, DIB ...)								
• Nombre de retraits.....	730 350	801 393	71 043	9,7	2 677 837	2 999 611	321 774	12,0
• Montant (milliers de XPF).....	6 517 807	6 999 312	481 505	7,4	23 907 540	26 232 728	2 325 188	9,7
• Moyenne par retrait (en XPF).....	8 924	8 734	-190	-2,1	8 928	8 745	-183	-2,0

Nombre de porteurs**Nombre de transactions sur terminaux de paiement****Nombre d'automates bancaires (DAB, GAB, DIB, ...)****Nombre de retraits sur automates bancaires**

Directeur de la publication : Th. CORNAILLE
Responsable de la rédaction : E. BAULARD
Editeur et imprimeur : IEOM
Achévé d'imprimer le 15 mars 2004
Dépôt légal : 2004 n° ISSN 0296-3108

INSTITUT D'EMISSION D'OUTRE-MER

AGENCE DE NOUVELLE-CALEDONIE
19, Rue de la République - BP 1758 - 98845 Nouméa Cedex
Téléphone : (687)275822 - Télécopie : (687)276553
e-mail : agence@ieom.nc